

Bulletin d'information scientifique

Directeur de la publication
Michel CAMAU

Rédacteur en chef
Isabelle BERRY

Rédaction
Raffaele CATTEDRA
Mohamed ELLOUMI
Benoit EUGENE
Olivier FENEYROL
Alain JAUVION
Susan OSSMAN
Anne-Marie PLANEL
Mehdi REMILI
Raymond ROMANO
François SIINO

Mise en page
Besma OURAËD

Diffusion
Hayet NACCACHE

Correspondances est publié par
l'Institut de Recherche
sur le Maghreb Contemporain

IRMC - TUNIS
20, rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville - 1002 TUNIS
Téléphone : (1) 79 67 22
Fax : (1) 79 73 76
Télex : 18080

IRMC RABAT
Ambassade de France
Service Culturel, Scientifique et de Coopération
1, rue d'Annaba - RABAT
Téléphone : (7) 76 96 40
(7) 76 96 41
Fax : (7) 76 14 75

Cette publication ne peut être vendue
Abonnement gratuit sur demande
3500 ex. Groupe Cérès

أبواب "مراسلات" (مواقف، بحث، رسالة جامعية و
بحوث بصدد الإجازة) مفتوحة أمام الأساتذة الباحثين،
وباحثي سلك الدكتوراه الراغبين في المساهمة
بكتابتهم باللغتين العربية والفرنسية يمكن اقتراح
مقالات (من 24 000 إلى 30 000 حرف) على لجنة النشر
التي تتولى الاتصال بالمساهمين.

Les différentes rubriques éditoriales de
Correspondances (*Positions de Recherche*,
Recherches en cours et *Mémoires*) sont ouvertes
aux enseignants-chercheurs, chercheurs et
doctorants désireux d'utiliser ce support, dans la
langue de leur choix (arabe ou français).
Les manuscrits (24 000 à 30 000 signes) peuvent
être proposés à la Rédaction du Bulletin qui, dès
réception, prendra contact avec les auteurs.

Avec le numéro 36 (novembre 1995),
Correspondances renouera avec une périodicité
mensuelle.

Correspondances est édité par l'IRMC, à raison
de 10 numéros par an.

Dans un souci de valorisation de la recherche, Correspondances propose régulièrement à ses lecteurs des lectures-critiques d'ouvrages récemment parus sur le Maghreb. Dans le numéro 27 du bulletin, **Hannah DAVIS TAIEB** a livré ainsi sa propre lecture du livre de **Susan OSSMAN, Picturing Casablanca : Portraits of Power in a Modern City**.

C'est ici l'Algérie qui se trouve au cœur de la réflexion, avec le livre de **Khaoula TALEB IBRAHIMI, Les Algériens et leur(s) langue(s)**. Cet ouvrage apporte une contribution à un débat déjà ancien qui n'en est pas moins d'actualité.

Gilbert GRANDGUILLAUME met l'accent sur les apports de l'ouvrage en le situant justement dans l'actualité algérienne : la centralité de la question de la langue en regard du processus de construction nationale, qu'il s'agisse de la pédagogie ou de la culture, de l'identité et de la légitimité.

Gilbert GRANDGUILLAUME, anthropologue, est maître de conférences à l'EHESS (Paris). Il a publié notamment *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1983.

La langue entre le pouvoir et la vie **A propos de *Les Algériens et leur(s) langue(s)***

par Khaoula TALEB IBRAHIMI - Alger : Les Editions El Hikma, 1995, 420 p.

Les problèmes de langues occupent depuis longtemps une place centrale en Algérie. Face à une situation à la fois complexe et délicate, les intellectuels qui s'en sont préoccupés ont souvent fait le choix de traiter la question soit d'un point de vue technique (linguistique), soit d'un point de vue politique ou idéologique. Dans son livre, Khaoula TALEB IBRAHIMI fait le choix courageux d'affronter la réalité de la situation. Le titre le suggère déjà : *Les Algériens et leur(s) langue(s)*. Certains diront sans doute qu'il aurait fallu d'emblée supprimer le contenu des parenthèses. Le singulier fait référence à la situation de l'Algérie : une nation nouvelle, qui se sent appelée à avoir une langue, une comme la nation. Ainsi sont satisfaits les idéologues de l'arabisation, pour qui la seule langue de l'Algérie est sa langue nationale, sa langue officielle, l'arabe classique. Mais ce singulier peut aussi renvoyer à la réalité la plus prosaïque : chaque Algérien, en quelque point du territoire qu'il naisse, entend, puis se met à parler une langue : langue maternelle, qualifiée de dialecte, elle est un parler arabe ou berbère. Le choix de passer au pluriel, laissé en option par le titre, nous renvoie à la complexité de la situation linguistique algérienne : le niveau des langues maternelles, arabes ou berbères, celui des langues étrangères, français (et secondairement, anglais, espagnol, italien), enfin et surtout, celui de la langue arabe de référence, langue classique du Coran, et langue arabe moderne, "langue tierce" issue du compromis entre la langue antique et son ouverture au monde moderne.

Aux origines du livre

L'ouvrage présenté au public est extrait d'une thèse de doctorat d'Etat que Kh.TALEB IBRAHIMI a préparée sous la direction de Louise DABENE à l'Université de Grenoble et qu'elle a soutenue en octobre 1991. L'auteur est professeur à l'Institut de langue et littérature arabes de l'Université d'Alger. Elle s'est investie dans cette question non seulement dans la pratique de son enseignement, mais dans de multiples actions d'arabisation, dans et hors de l'université. L'ouvrage est donc situé au carrefour d'une réflexion et d'une pratique.

Dans un sujet qui est souvent devenu le domaine d'élection de la langue de bois, le livre de Kh.TALEB IBRAHIMI apporte de l'air frais. Je le préciserai en détail plus loin, mais d'emblée, il faut lui reconnaître le mérite d'oser adopter un recul critique sur ce qui fut longtemps le champ de l'intouchable. Elle a su assumer ce que sans doute beaucoup ont perçu avant elle, mais ont généralement mis à l'écart : le fait de l'importance centrale de cette question de la langue dans l'édifice national

Algérie, qu'il s'agisse de la pédagogie, de la culture, de l'identité, de la légitimité : c'est dire à quel point l'actualité la plus récente n'a pu que confirmer le caractère radical des questions que soulève le livre.

Ce travail comporte deux parties : l'une a pour titre *La situation sociolinguistique de l'Algérie*, la seconde, *L'arabisation : charpente de la politique linguistique de l'Algérie*.

Dans la réflexion que je conduis à propos de cet ouvrage, je n'essaierai pas d'être exhaustif. De la première partie, je reprendrai ce qui est dit à propos de la notion de *continuum* et de la langue arabe dans le système éducatif ; de la seconde, je soulignerai ce qui a trait au politique dans la politique d'arabisation et à la marginalisation des langues populaires. Ces questions de la pédagogie et des langues populaires nécessiteront une réflexion plus synthétique en conclusion de cette note. Enfin, il faut signaler la qualité de la bibliographie qui clôt le livre : il sera impossible de la reprendre dans son extension, mais elle représente un instrument de travail précieux pour quiconque s'intéresse à cette question.

Les apports du livre

La notion de continuum

A la notion de systèmes structuraux, souvent utilisée pour décrire les situations linguistiques (il s'agirait ici de l'arabe, du berbère et du français, ou de l'arabe écrit et de l'arabe parlé, ou bien de l'arabe, du français, et des langues maternelles), l'auteur préfère la notion de *continuum*, qui évoque l'idée d'un *espace continu non interrompu* (p.80). Si la description structurale présente l'avantage de bien mettre en valeur l'identité propre d'une langue et son sens, elle présente l'inconvénient de rendre davantage compte de l'intelligibilité d'une réalité que de son existence concrète. Nul n'est obligé de considérer qu'une option exclut l'autre. Kh.TALEB IBRAHIMI opte énergiquement pour le *continuum* et elle a raison dans la mesure où elle entend rendre compte d'une situation linguistique multiple, mais non compartimentée. Cela sur les pas d'autres linguistes, dont le premier sur le Maghreb fut certainement le Tunisien M.MAAMOURI (1973) : il présenta les aspects linguistiques des interférences de langues dans le contexte tunisien ; son compatriote S.GARMADI (1972) en développa les aspects culturels. Les références affichées dans le travail sont, pour l'Algérie, A.HADJ SALAH (1979), et, pour l'école américaine, J.FISHMAN, C.FERGUSON (1968) et J.J.GUMPERZ (1971), pour ne mentionner que les plus célèbres.

De cette notion de *continuum*, l'auteur fait un bon usage : elle lui permet en effet d'apprécier la dynamique des langues en Algérie, leur interpénétration et les évolutions qu'elles suivent au contact les unes des autres. Je reviendrai sur les conséquences de ce fait sur la pédagogie de l'enseignement de l'arabe. Mais il faut considérer ici que cette perspective a, en premier lieu, le mérite de reconnaître l'existence de cette diversité, de marquer la présence du multiple. Il est en effet bien connu que l'idéologie étatique s'est, dans la politique d'arabisation, fixée dans une double dénégation, associée à un double combat : nier la place de la langue française, comme langue coloniale, et nier la place des langues populaires, comme antinomiques d'une vision jacobine de l'unité nationale. Kh.TALEB IBRAHIMI a le courage de rétablir la réalité dans ces deux domaines, mais le poids de la langue de bois est tellement lourd qu'il n'est pas certain qu'elle y ait totalement échappé.

Je prendrai ici deux exemples. L'auteur signale (cf. p.194 et note de bas de page) qu'en 1964 une licence de lettres arabes est créée à l'Université d'Alger, pour ajouter que *avant l'indépendance, cette licence se délivrait en langue française dans la tradition des Orientalistes et de l'Ecole des langues orientales de Paris*. Une observation apparemment anodine qui appelle deux remarques : la première est que cette licence n'était pas "en langue française" mais en un contexte bilingue, comportant notamment des éléments de traduction : il n'est pas certain que la licence monolingue qui prit sa place ait marqué un progrès. La seconde remarque

concerne l'orientalisme : quels que soient les défauts, largement dénoncés, de ce dernier, il a au moins apporté une connaissance des œuvres et une méthode d'analyse critique, dont on souhaiterait qu'elles fussent relayées par l'intelligentsia arabophone.

Mon second exemple concerne l'intérêt porté aux dialectes, dont on sait qu'il fut dénoncé comme "colonialiste". L'auteur écrit (cf. p.68, et note de bas de page) : *La position de certains intellectuels francophones en Algérie et leur revendication en faveur de cultures et dialectes populaires peut paraître suspecte pour les tenants de l'arabisation. Il est en fait à noter que la quasi-totalité des études sur les dialectes et la culture populaires (ou tradition orale) est le fait de cette catégorie d'intellectuels.* Bien que ce ne soit probablement pas l'opinion de l'auteur, le texte semble confirmer le caractère colonial de l'intérêt pour les dialectes. Mais cette remarque ne devrait-elle pas aboutir à considérer comme scandaleux que l'intérêt pour les langues du pays soit absent des préoccupations des intellectuels nationaux, et qu'il ne soit pris en charge que par *cette catégorie d'intellectuels* ?

La langue arabe dans le système éducatif

Cette remarque nous conduit à un autre problème que l'auteur a le grand mérite de poser dans son livre. Ce problème avait été soulevé il y a quelques années par une remarquable publication de M. BOUDALIA-GREFFOU (1989), qui avait mis l'accent sur la carence pédagogique de l'enseignement de l'arabe. Kh. TALEB IBRAHIMI a des pages très instructives sur les pratiques didactiques : des pratiques qui sont *marquées du sceau de la tradition scolastique arabe* (p.211), dans le choix des textes, dans l'accentuation de l'écart avec la langue maternelle : le résultat en est un *appauvrissement linguistique et culturel de l'univers des enfants et la réduction de leurs acquis pré-scolaires* (p.214) ; une question particulièrement urgente qui, comme l'affirme à juste titre l'auteur, nécessiterait la mise en place d'équipes pluridisciplinaires, réunissant des linguistes, des sociologues, des psychologues et des pédagogues (p.214). Cette question devrait être éclairée par les travaux de Ch. GHETTAS¹, révélant une perte de créativité chez les enfants qui passent de l'utilisation de leur langue maternelle à celle de l'arabe classique.

En ce domaine comme ailleurs, le problème vient d'un déni de réalité sous l'effet du politique : on a voulu considérer que l'arabe de l'école était une langue maternelle, alors que ce n'est le cas dans aucun pays arabe. Le travail de Kh. TALEB IBRAHIMI et son abord des problèmes amène à prendre en compte ces réalités : la pédagogie de la langue arabe doit prendre en charge ce passage progressif d'une langue à l'autre.

Son analyse de la situation sociolinguistique la conduit au même constat dans un autre domaine : la présence de la langue étrangère dans le paysage social. La comparaison de deux tableaux (pp.48 et 49) vaut une longue démonstration. Dans la presse quotidienne, aux 367 000 exemplaires de *El Moudjahid* (de langue française) font face les 75 000 exemplaires de *Ech Chaab* (de langue arabe). A cette expression naturelle s'oppose la politique d'édition, pour la même année (1986) : 87 titres édités en langue française, pour 190 édités en langue arabe.

L'arabisation : charpente de la politique linguistique de l'Algérie

L'auteur, dans un précieux chapitre, analyse la chronologie de l'arabisation, les textes réglementaires, les dates charnières, les principaux événements qui l'ont marquée. Du bilan qu'elle en fait, je retiens deux traits : cette politique a toujours été volontariste, dirigée du sommet vers la base, sans analyse réelle de ses effets. Le

¹ GHETTAS Ch., thèse de doctorat d'Etat en préparation sur le premier cycle de l'école fondamentale (Université de Grenoble).

second trait est qu'elle fut essentiellement conflictuelle. Citons ici l'auteur : *Qu'il nous soit permis, aujourd'hui, de douter que la politique menée, au vu de son bilan, ait été véritablement pensée comme réflexion scientifique rationnelle sur la réalité linguistique du pays... Bien que marquée par une constance têtue - la nécessité du recouvrement par la langue de sa place dans la société algérienne -, cette politique a toujours été le lieu d'un débat passionné, trop passionné pour accéder à une vision sereine de la réalité. De plus, il est presque simpliste de constater que cette politique s'est presque exclusivement confondue avec une de ses composantes, l'arabisation (p.241).*

Dans un tableau (p.314), l'auteur met en place les acteurs de cette longue lutte pour le pouvoir qui se poursuit aujourd'hui encore, et dans laquelle l'arabisation est un enjeu de premier plan. Cette lutte oppose les élites arabophones et francophones, les arabisants traditionalistes et les arabisants éclairés (p.290), les sociétés arabophones et berbérophones, les intellectuels et les cadres formés dans les écoles à ceux qui sont montés par le rang, ceux qui reçurent leur formation de l'Occident à ceux qui l'obtinrent de l'Orient. Dans ces longs déchirements dont on ne lira jamais assez les péripéties, dans cet ouvrage et dans d'autres, apparaissent surtout les places en creux des éléments oubliés : la pédagogie, l'éducation, l'efficacité, le développement, et finalement : l'Algérie elle-même comme nation.

La marginalisation des langues populaires

Dans l'un des titres de la seconde partie, l'auteur affirme : *L'arabisation a contribué à la marginalisation de plus en plus forte des dialectes populaires (p.306).* La chronologie avait signalé la principale de ses cibles : les parlers berbères et la réaction de ceux-ci, à l'occasion de ce qui est appelé "le printemps berbère" (p.280) et les émeutes qui l'ont marqué en 1980. La situation des parlers arabes, effectivement divers comme le signale l'auteur (cf. p.30. et note de bas de page), n'est guère meilleure, mais elle n'a pas de base sociale suffisamment homogène pour susciter des réactions analogues à celles des Kabyles dans le domaine berbère.

C'est l'un des grands mérites de cet ouvrage que de montrer dans le détail les méfaits techniques (je reviendrai sur les nuisances politiques) de cette marginalisation des langues parlées. Si la langue arabe moderne est le fait de plusieurs pays, sa référence nationale ne peut lui venir que de ses parlers. Cette question est résolue sans grandes difficultés par des pays tels que l'Egypte, la Syrie ou le Yemen : la langue parlée n'y a pas de statut honteux, bien au contraire. En Tunisie et au Maroc, ces problèmes sont moins aigus. Le drame de l'Algérie est que, la langue arabe classique ayant été gommée par de longues années de colonisation, elle n'a pu fournir aux dialectes arabes parlés le socle qui auraient maintenu avec elle une continuité, non seulement dans la langue, mais aussi dans les esprits. Le problème n'a pas été examiné comme tel en Algérie. C'est évidemment dans le domaine de la pédagogie et de l'enseignement que le tort est le plus grand. Mais il ne l'est pas moins dans le monde de la communication : une information guindée, accentuant l'effet de pouvoir, et finalement manquant son objectif : *Combien de fois le téléspectateur s'est-il retrouvé face au petit écran, quémendant une phrase, une expression ou une explication compréhensible, claire et simple car dite dans une langue que son ouïe rencontre sur tous les chemins de son quotidien. Combien sont-ils à regarder, impuissants, défiler les images d'une production nationale sans saisir le fond d'un message censé leur être adressé ? (p.335).*

Il est à peine nécessaire de relever combien, sur ce point, l'écart s'est creusé entre le pouvoir et ceux qu'il administre. A côté d'une culture officielle figée exprimée dans cet arabe classique, s'est développée une culture populaire vivace qui fleurit dans le théâtre, dans la chanson : une culture où s'exprime la marginalité de la majorité de la population.

Les enjeux d'un livre

De cette trop rapide revue d'un livre remarquable, l'importance capitale de la langue dans l'Algérie ressortira du moins. Du courrier des lecteurs d'*Algérie Actualité*, Kh.TALEB IBRAHIMI reproduit cet extrait : *Resterait le problème crucial*

de la langue unique qui nous fait cruellement défaut. Quand donc pourrons-nous nous exprimer dans une seule et même langue, à la maison comme à l'école, au café comme au bureau... une langue à la fois écrite et parlée, qui nous permettrait d'avancer tous dans la connaissance et le progrès...².

Avancer dans le progrès, sans doute, mais d'abord constituer une communauté de communication, une nation. Il existe certes des nations multilingues, elles vivent, même si elles ne sont pas sans problèmes, en s'appuyant sur une histoire, un passé, et une volonté de vivre ensemble. Le problème pour l'Algérie est que le modèle, plus ou moins conscient, est jacobin. La nation, qui s'est constituée sans figure charismatique, aurait besoin d'un lieu culturel de sa légitimité qu'elle aurait voulu trouver dans la langue. L'arabe international n'y correspondait pas ni la multiplicité des parlers. Le souhait qu'exprimait ce lecteur, c'est celui d'une Algérie qui jouirait déjà de cette unité qu'elle tente chaque jour d'inscrire dans les faits.

Deux facteurs auraient pu y contribuer puissamment. Le premier est l'école, lieu par excellence où s'inculque l'amour de la patrie, à travers son histoire, sa culture et ses langues. On a vu ce que la politique linguistique en a fait. L'autre facteur aurait pu être la reconnaissance que le pouvoir aurait pu officiellement témoigner aux langues parlées, véritables gardiennes de l'identité algérienne durant des siècles, des langues par lesquelles aurait pu passer un lien solide de compréhension et d'adhésion entre la société et le pouvoir. Cette chance n'a pas été saisie. Mais sur ces deux points, ce qui n'a pas été fait reste à faire. Le livre de Kh.TALEB IBRAHIMI, par ses analyses et ses propositions, en montre la voie. Dès maintenant, des voix, telles que celle de M.BENRABAH (1995), s'élèvent en faveur des langues populaires. D'autres suivront et renforceront peu à peu la conscience de l'identité algérienne.

Ce qui ne veut pas dire que les problèmes seront simples à résoudre. Dans cette nouaison étroite de la langue, de l'identité, de la légitimité, quelle autonomie réelle peut être reconnue au linguistique, au pédagogique ? Quel pouvoir acceptera de renoncer à utiliser ces atouts puissants pour servir ses propres desseins ? Mais, par delà ce problème, il y a encore plus important : les problèmes qui sont posés dans la langue, ce sont ceux-là mêmes qui constituent le type de société. Or l'Algérie, comme société, cherche sa voie : sera-t-elle moderniste, traditionaliste ? Quel compromis pourra-t-elle trouver entre un jacobinisme de naissance et un multiculturalisme de souches ? Enracinée dans une langue à résonance sacrale, quelle place pourra-t-elle laisser au religieux dans sa construction culturelle et sociale ? Si tous ces problèmes étaient résolus, il n'y aurait plus de problème linguistique en Algérie. Mais la vie est faite précisément de tous ces problèmes, leur émergence est le signe que la vie est en travail. Dans la langue comme dans la société, la réalité n'est faite que du dosage de la stabilité et du mouvement, et la crise n'est grave que lorsque l'un de ces deux termes a été écarté ou oublié.

Gilbert GRANDGUILLAUME

² *Algérie Actualité*, n° 1036, août 1985, cité par Kh.TALEB IBRAHIMI, p.389, note 129.

Références
bibliographiques

- BEN NAAMANE A.** - *Atta'rib bayna al mabda' wa attatbiq.* - Alger : SNED, 1981.
- BENRABAH M.** - "La langue perdue", in *Avec l'Algérie, ESPRIT*, n°1, janvier 1995.
- BENSALAH K.** - *Arabisation, Développement psychosociologique du phénomène d'arabisation à travers la formation sociale algérienne.* - Thèse de Troisième cycle, Paris 5, multigraphiée, 1983.
- BOUDALIA-GREFFOU M.** - *L'Ecole algérienne d'Ibn Badis à Pavlov.* - Alger : Laphomic, 1989.
- BOUZAR W.** - *La Mouvance et la pause. Regards sur la société algérienne.* - Alger : SNED, 1983.
- CASTEL R., PASSERON J.-C.** - *Education, Développement et Démocratie.* - Paris : Mouton, 1967.
- CHAKER S.** - "Le problème berbère et l'arabisation", *Bulletin de l'Industrie Pétrolière*, 4078, 1980.
- COLONNA F.** - "Le système de l'enseignement de l'Algérie coloniale", *La Revue Tunisienne de Sciences Sociales*, 44, 1976.
- DESPARMET J.** - «La réaction linguistique en Algérie», *Bulletin de la Société de Géographie d'Algérie et d'Afrique du Nord*, 36ème année, 125, 1931.
- EL RASSI G.** - *L'Arabisation et les conflits culturels dans l'Algérie Indépendante.* - Thèse de troisième cycle, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, multigraphiée, 1979.
- ETIENNE B.** - *Algérie, Cultures et Révolution.* - Paris : Le Seuil, 1977.
- FISHMAN J., FERGUSON C., DAR GUPTA J.** - *Language Problems in Developing Countries.* - New York : John Wiley and Sons Inc, 1968.
- FITOURI C.** - *Biculturalisme, Bilinguisme et Education.* - Neuchâtel, Paris : Delachaux et Niestlé, 1983.
- FUCK J.** - *Arabiyya. Recherches sur l'histoire de la langue et du style arabes.* - Paris : Didier, 1955.
- GARMADI S.** - "Les problèmes du plurilinguisme en Tunisie", in *Renaissance du monde arabe.* - Alger : SNED, Louvain-la-Neuve : Duculot, 1972.
- GENESTE G.** - *L'Arabisation des Sciences Sociales et Humaines en Algérie. 1980-1982 : une étape décisive dans l'histoire de l'Université.* - Thèse de troisième cycle en Sciences de l'Education, Lyon 2, multigraphiée, 1983.
- GHETTAS C.** - *Le rôle de la grammaire et du métalangage dans l'acquisition de la langue arabe chez l'adulte.* - Magister en sciences du langage et de la communication, ILP, Université d'Alger, multigraphié, 1984.
- GRANDGUILLAUME G.** - *Arabisation et Politique linguistique au Maghreb.* - Paris : Maisonneuve et Larose, 1983.
- GUMPERZ J. J.** - *Language in Social Groups.* - California : Stanford University Press, 1971.
- HADDAB M.** - *Les intellectuels et le statut des langues en Algérie. Thèse de doctorat d'Etat en sociologie, Université Paris VII, 1993.*
- HADJ SALAH A.** - *Linguistique arabe et linguistique générale. Essai de méthodologie du 'ilm al arabiyya.* - Thèse de doctorat, la Sorbonne, Paris, 1979.
- «'âthâr allisâniyyât fi annuhûdh bi mustawâ mudarrisi allughâ al 'arabiyya», *Lissaniyyat*, 4, 1973-1974.
- LACHERAF M.** - "L'Avenir de la culture algérienne", *Les Temps Modernes*, 1963.
- "Les problèmes de l'enseignement et de la culture", *El Moujahid*, 9, 10, 11 août 1977.
- MAAMOURI M.** - "The Linguistic Situation in Independent Tunisia", *American Journal of Arabic Studies*, 1, 1973.
- MAOUGAL M.L.** - *Arabisation et Francophonie : Essai sur les questions linguistiques et sur la formation économique et sociale de l'Algérie précapitaliste et capitaliste.* - Thèse de troisième cycle, Université de Paris, multigraphiée, 1972-1973.
- MARCAIS Ph.** - *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin.* - Paris : Maisonneuve, 1977.
- MARÇAIS W.** - "Comment l'Afrique du Nord a été arabisée", *Annales de l'Institut d'Etudes Orientales, Faculté des lettres de l'Université d'Alger*, tome 4, 1938.
- MAZOUNI A.** - *Culture et enseignement en Algérie et au Maghreb.* - Paris : Maspero, 1969.
- MIGNOT-LEFEBVRE Y.** - "Bilinguisme et système scolaire en Algérie", *Revue Tiers-Monde*, tome 15, 59-60, 1974.
- MOATASSIME A.** - *Arabisation et langue française au Maghreb : un aspect sociolinguistique des dilemmes du développement.* - Paris : PUF, IEDES, 1992.
- MORSLY D.** - "Langue «nationale» et langue «populaire» en Agérie", *Communication présentée au Colloque International de Montpellier, Situations de Diglossie*, 1981.
- "Sociolinguistique de l'Algérie : du discours institutionnel à la réalité des pratiques linguistiques" in *CALVET L.-J.* (1983) - *Sociolinguistique au Maghreb.* - Paris : UER de Linguistique, Université René Descartes, 1982.
- RAIS H.** - *L'Identité culturelle et la politique de l'arabisation en Algérie.* - Mémoire de DESS, Sciences Politiques, Université de Paris 1, multigraphiée, 1980.
- SAADA E.** - *Les langues et l'Ecole. Bilinguisme inégal dans l'Ecole Algérienne.* - Berne : Peter Lang, 1983.
- SOURIAU C.** - «La politique algérienne de l'arabisation», *Annuaire de l'Afrique du Nord*, CNRS, 1975.
- YAHIAËNE M.** - *Etude de l'usage de l'arabe standard en milieu péri-scolaire et extra-scolaire. Implications didactiques.* - Mémoire de magister en sciences du langage et de la communication, ILP, Université d'Alger, multigraphiée, 1985.
- TURKI R.** - "'Adwa 'ala siyâsat ta'rib atta'lim wa al 'idâra wa al muhit al ijtima'i fi al jazâ'ir", *Al Mustaqbal al arabi.* - 57, 60, 61, 1983-1984.

Le thème des entrepreneurs et des entreprises recouvre un nombre croissant de travaux empruntant la forme d'études, de thèses (en cours ou achevées), voire d'ouvrages. Dans le souci de contribuer à une explicitation de ce champ de recherche, l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain et le Groupe d'Etudes et de Recherches sur les Ressources Humaines (GERRH) de l'Association des Economistes Marocains ont organisé un Atelier à Rabat, les 6 et 7 juin 1995. A défaut de pouvoir prétendre réunir l'ensemble des chercheurs concernés, l'IRMC et le GERRH ont offert la possibilité à des doctorants, pour la plupart marocains et français, de confronter leurs orientations de travail et d'engager un débat avec d'autres universitaires et chercheurs.

Pierre-Noël DENIEUIL, qui a participé à l'Atelier, livre ici les éléments d'une réflexion inspirée par les jalons posés lors de cette rencontre.

Pierre-Noël DENIEUIL, sociologue, est chercheur au CNRS (Laboratoire de Sociologie du Changement des Institutions, IRESCO -Paris). Il a publié notamment *Les entrepreneurs du développement. L'ethno-industrialisation en Tunisie : la dynamique de Sfax*. Paris, L'Harmattan, 1992.

Entrepreneurs et entreprises au Maghreb

De l'inventaire des thèmes à l'identification d'un champ

L'Atelier des 6-7 juin 1995 se proposait de circonscrire un champ de recherche à partir d'un inventaire - partiel - de thèmes relatifs aux *entrepreneurs et entreprises au Maghreb*. Cette approche se doublait d'une rencontre interdisciplinaire entre les concepts et cadres interprétatifs des économistes, des sociologues, et des ethnologues. Les uns et les autres dressaient en la circonstance le constat de l'investissement actuel du champ entrepreneurial par un humanisme descriptif et compréhensif tendant à se porter sur les acteurs, la localisation (le territoire), les processus globaux (le développement), et l'articulation de la production autour d'un lien social¹.

La diversité d'un champ

Multiplicité des projets et complémentarité des objets

Pour rendre compte de la diversité des travaux et des projets des participants, l'on procèdera à un **recensement en fonction des objets traités** par les chercheurs et de leurs angles d'approche. La juxtaposition de ces multiples problématiques dessinera en retour les contours d'un champ "entreprises et entrepreneurs".

Une première problématique se rapporte à la **création d'entreprises**. La principale question qu'elle pose est d'ordre conceptuel. A partir des exemples de la région Nord - Pas de Calais et Flandres, G.DUCHESNE a traité des concepts théoriques et empiriques de la création d'entreprises. On doit leur donner une dimension tout à la fois économique et sociologique. Il n'existe pas, en effet, de concentration industrielle, de district technologique, de diversification économique, sans production simultanée de communautés de travail, de lien social, de traditions culturelles comme supports des choix stratégiques locaux ou régionaux. L'orientation d'une région sur la mono-industrie ou la pluri-activité, par exemple, n'est pas une décision strictement économique, et relève le plus souvent d'un projet socio-territorial.

Autre axe d'investigation, l'**organisation et la gestion des entreprises** recouvrent des questionnements sur les conditions sociales de l'innovation des entreprises ainsi que sur la gestion interne et le *management*.

¹ Ce texte ne prétend pas à une présentation exhaustive et objective des Journées de Rabat. Il s'agit plutôt d'une "synthèse", en tant que réappropriation et dépassement d'un matériau initial ici totalisé et réinterprété pour en consigner les acquis et les principaux éléments de sens.

On part ici de l'hypothèse que toute innovation technique est aussi une innovation sociale qui ne prend corps que si elle est portée par des individus et des réseaux. En ce sens, le projet proposé par A.METRAL s'intéresse aux actions d'entrepreneurs et aux jeux d'opportunités et de contraintes qui régissent leurs interrelations dans une zone de forte concentration géographique (Tunis). L'étude des formes de la relation et du lien social (agressivité économique, concurrence) s'impose comme la clef de voûte de ce type d'études.

Concernant la gestion interne et le *management*, plusieurs angles d'accès ont été envisagés. Ainsi la réflexion a-t-elle porté sur les modes de résolution des conflits et le contrôle, par l'entrepreneur, de la relation de communication (N.MOTII). Elle a également abordé le fonctionnement interne/externe et la mise en relation entre les débouchés économiques de la production et la cohésion sociale au sein de l'entreprise (Th.GHARBI). On peut s'interroger, à ce propos, sur les difficultés inhérentes à certains sujets susceptibles d'être considérés comme socialement "explosifs". Les autres travaux présentés traitent du rôle assigné à une catégorie d'employés, l'encadrement par exemple (M.BELAYACHI), ou des motivations du personnel face à l'organisation (Ch.BENTALEB). Par leur objet, ils se rapprochent de celui de A.METRAL. Ils s'en différencient dans la mesure où celui-ci étudie un fonctionnement collectif d'un ensemble d'entrepreneurs tandis qu'eux-mêmes se penchent plutôt sur une thématique organisationnelle circonscrivant un profil type d'entreprise et de management dans des lieux de production fortement structurés sur le plan des organisations.

La question des **entreprises face à l'international**, troisième axe, est celle des migrations de personnel et de la mobilité des entreprises elles-mêmes.

E.ROBERT a évoqué l'impact du secteur *off shore* financé par l'étranger (délocalisation) sur le développement et le potentiel migratoire. L'objet de recherche se situe ici dans l'analyse des effets produits sur un groupe socio-professionnel : la main-d'œuvre ouvrière. Les sous-thèmes concernent, d'une part, la création régionale d'emplois et, d'autre part, l'effet d'entraînement économique local des investissements étrangers. Il s'agit d'un type d'approche "finalisée". Elle tente, en effet, de mesurer les effets d'absorption interne d'une main-d'œuvre qui touche des femmes, jeunes et récemment recrutées, qui ne se seraient pas portées sur le marché et n'auraient pas émigré sans cette opportunité. Se trouve ici questionnée l'efficacité socio-économique d'une telle mesure. Un tel objet de recherche ne doit pas laisser perdre de vue que toute exportation participe toujours d'un projet interne fort. L'exportation est bien le fruit de l'investissement étranger, elle est tout autant la traduction d'une volonté nationale concertée (P.JUDET) que devra analyser conjointement le chercheur.

Les enjeux de l'international ne se résument pas dans les modalités d'insertion des entreprises dans leur tissu socio-territorial. Ils désignent également les mobilités migratoires des entreprises. Dans cet esprit, J.P.CASSARINO considère l'espace de mobilité migratoire des entreprises tunisiennes en France, en Tunisie et en Italie. Il étudie à la fois la visibilité de ces entreprises dans l'espace urbain d'accueil et leur invisibilité, c'est-à-dire les avantages qu'elles retirent de leur dispersion à l'étranger. Etant entendu que les communautés à l'étranger sont des ports d'attaches dans une perspective de formation et de soutien financier. Il évoque, à cet égard, les mobilités transnationales de cette classe d'acteurs revenus au pays où ils ont créé leur propre affaire. Le champ de l'entreprise se situe alors à l'intersection, dans un entre-deux de la rencontre des cultures où l'éloignement devient une ressource.

Un dernier axe, que nous désignerons sous le vocable **Entreprises et mutations de société**, recouvre des enjeux politiques et socio-économiques inhérents au développement des entreprises : la relation au politique et à l'émergence de nouvelles catégories sociales.

Le travail de E.GOBE sur les stratégies d'investissement des entreprises égyptiennes traite des implications de la tentative du gouvernement égyptien visant à reprendre en mains les réseaux de drainage de l'épargne et à faire disparaître les sociétés de placements de fonds en 1986 et en 1988. Il évoque la réaction de PME qui inscrivent leurs référents islamiques dans la raison sociale de leurs affaires et montre comment ces référents surdéterminent les pratiques des entrepreneurs et les réseaux de mobilisation.

La relation établie entre pouvoir politique et pouvoir économique est abordée notamment par G. MEIERING, qui envisage la dynamique des entreprises par référence à une dépendance ou une indépendance vis-à-vis de la "forteresse politique". L'observation de l'entreprise conduit à celle de l'apparition d'une nouvelle bourgeoisie et de son devenir politique. Les questions posées traitent du type d'influence politique recherché par les entrepreneurs, du rôle des institutions porteuses et des motivations de leurs adhérents ainsi que du lien observable entre libéralisme politique et libéralisme économique.

D'autres travaux, tous marocains en la circonstance, posent la question de l'émergence socio-politique d'une classe entrepreneuriale orientée vers les nouvelles technologies et le management, et qui s'approprierait progressivement un rôle politique. L'objet de recherche est dans le cas d'espèce moins engagé sur l'étude de l'entreprise que sur l'analyse d'un groupe de pression sociale et politique, son histoire et ses perspectives d'émergence ou de maintien.

Le développement d'entreprises se prête également à une analyse en termes **d'impact socio-économique**. Sous cet angle, l'objet d'étude réside moins dans les conditions de création, d'innovation ou de relations inter-entreprises que dans les effets du développement sur une catégorie de la population, en l'occurrence les classes moyennes. On appréhende alors les conséquences sociales de l'ouverture économique. Le champ s'élargit aux populations de la sphère consommation à partir d'une analyse des effets de dysfonctionnement dans les processus d'éducation, de formation et les changements dans les modes de vie (S. COHEN).

Un paysage entrepreneurial diversifié

Définir l'entreprise comme un champ ouvert sur de multiples objets d'études nous habilite à une pensée pluri-disciplinaire où elle est tour à tour resituée dans un système économique, une tradition historique, des déterminants sociétaux, un environnement culturel et en référence aux composants psycho-sociologiques caractérisant les entrepreneurs. La variété des débats a montré que le concept "d'entreprise" méritait un réexamen face à des logiques d'entreprises que l'on doit diversifier pour mieux les cerner (N. EL AOUFI). Il n'existe pas une forme mais des formes d'entreprises. De même, les entrepreneurs ne constituent pas une catégorie de population homogène. Parler de classe entrepreneuriale induit, à mon sens, à se fermer méthodologiquement la possibilité d'avancer. Nous parlerons plutôt d'un paysage entrepreneurial diversifié. Les concepts de gestion et d'organisation que l'on a avancés au cours des débats, n'ont, en effet, de pertinence qu'en fonction des structures des entreprises en présence.

Plusieurs typologies peuvent être proposées. Citons tout d'abord le découpage des entrepreneurs en fonction de leur profil de formation et de leur relation au savoir : l'autodidacte reproduisant un savoir-faire, le technicien d'un secteur diplômé de grande école, le chef d'entreprise manager et gestionnaire.

Une autre typologie s'impose à partir de la répartition et du contrôle/délégation des fonctions. Celles-ci peuvent être séparées, distribuées ou, au contraire, cumulées dans les mains d'un individu : la conception, la production, la commercialisation, la gestion. L'artisan les embrasse toutes. Il n'éprouve, en ce sens, ni le besoin d'accumuler pour investir dans des machines ni celui d'avoir du personnel formé, du fait de son absence de fonds de roulement et également de son éthique de la qualité et de son travail à partir des opportunités. A l'opposé, l'industriel qui tient le secteur financier voudrait se séparer du technique et se pose la question de la délégation, du recrutement et de l'organisation, dans un comportement extrêmement planifié où l'incertitude tend à être maîtrisée.

Chacun est dans une logique où il puise ses comportements. L'artisanat apparaît comme un système de survie sans accumulation, mais le nombre des artisans dans les zones de développement en fait un ensemble économique que l'on ne peut négliger. L'entrepreneur - "homme orchestre" correspond au "petit patron" qui contrôle toutes les phases de la production, de la commercialisation et de la gestion des produits et des hommes dans l'entreprise. L'industriel, quant à lui, occupe parfois une fonction technique par coutume mais il tient les rênes financières et doit pratiquer la délégation. L'homme d'affaires, enfin, a abandonné les responsabilités techniques et se repose sur une délégation solide, qui se situe dans le "supra-organisationnel".

Précisons toutefois que le sens de l'entreprise familiale a été dépouillé de toute connotation négative. Il fut à cet égard souligné que le caractère familial de l'entreprise peut se trouver à tous ces niveaux et ne constitue en aucun cas un frein direct ou une entrave au développement.

Des thèmes émergents

Par delà les considérations relatives aux données macro-économiques du Maghreb (G.WHITE), trois thèmes ont émergé : la **transterritorialité**, la **relation du politique et de l'économique**, les **stratégies de la gestion d'entreprise**.

La transterritorialité

Les travaux de E.ROBERT ont bien montré que le développement n'est pas toujours endogène. Il existe un élargissement de l'espace, et le territoire de l'entreprise se situe dans un "espace entre". Il n'est plus fermé, clos géographiquement, mais ouvert. Il s'agit du territoire de la coopération internationale.

L'espace de l'immigration des entrepreneurs et de leur mobilité apparaît comme un lieu de communication inter-pays. L'entreprise ne définit plus un territoire géographique enclavé mais acquiert une existence extra-territoriale où se combine l'appartenance à une communauté avec des stratégies de réussite économique et d'intégration sociale. Cette autonomisation des entreprises n'entraîne pas une dépendance institutionnelle et se situe souvent hors de l'action politique locale. Les entrepreneurs concernés établissent un consensus qui dépasse le cadre des allégeances nationales et dont le "liant" se manifeste dans l'expression d'une proximité culturelle instrumentalisée à des fins économiques à partir d'un projet "ethno-culturel" (appartenir à une société, à une culture ou à une diaspora).

Ce thème permet de comprendre comment les acteurs économiques en utilisant un capital symbolique conquièrent une légitimité par des signes extérieurs à vocation identitaire. Le chef d'entreprise et ses employés sont porteurs de ces marqueurs identitaires instrumentalisés à des fins entrepreneuriales. Le capital symbolique alimente un capital social par les réseaux d'inter-connaissances, eux-mêmes inscrits dans la constitution d'un capital économique.

Nous sommes ici en présence de réseaux d'échanges qui ne répondent plus aux strictes lois du marché. L'entreprise lie alors développement économique, cohésion du groupe et, dans certains cas, propagation d'un message religieux (E.GOBE).

La relation du politique et de l'économique

Le pouvoir politique favorise-t-il la création d'entreprises ? Les entrepreneurs aspirent-ils à jouer un rôle politique et lequel ? Ces deux questions ont été abordées sous l'angle d'une *collusion* entre le politique et l'économique (R.ZGHAL) et de la constitution d'un espace intermédiaire. Dans le cadre de l'Égypte, par exemple, la *collusion* peut prendre la forme de relations de clientélisme entre politique et économique (E.GOBE). En revanche, dans les pays de l'Asie du Sud Est, la *collusion* tend moins à entraver la concurrence qu'à favoriser une performance maximale (P.JUDET).

Des hypothèses de travail ont été développées à partir du cas tunisien et, plus particulièrement, de l'entrepreneuriat créé autour des souks libyens et du marché tunisien de l'hospitalisation des Libyens à la suite de l'ouverture des frontières. En l'occurrence, une dynamique entrepreneuriale (du Sud tunisien) est tributaire de la permanence d'une ouverture des frontières et, partant, de la décision politique (G.MEIERING).

Les participants se sont interrogés sur l'influence de l'Etat sur un système industriel (A.MOUDDEN), par référence au modèle Sud américain. On a évoqué à ce propos le décalage entre le monde de l'entreprise et les institutions de la sphère politique, en termes de capacités d'adaptation et de réaction aux évolutions (P.JUDET).

Avec la problématique de l'ajustement entre politique institutionnelle et politique entrepreneuriale, le débat s'est fixé pour cadre une *vision réaliste* des rapports entre économique et politique et de leurs cycles (M.CAMAU) plutôt qu'un questionnement sur les aspects de la transition vers la démocratie. Il est ainsi apparu que de nouveaux acteurs en gestation tendent à entamer le monopole de l'État dans le rôle d'interface avec l'extérieur (R.ZGHAL).

Cette *vision réaliste* pose, en définitive, le problème de l'aptitude des institutions à réaliser un équilibre entre toutes les catégories d'entrepreneurs (les exportateurs, les petits industriels et les artisans) et à intégrer les services naissant aux entreprises (bureaux d'études, nouvelles entreprises émergentes...).

La gestion et la régulation interne de l'entreprise

La communication a été présentée comme un "moyen de mobilisation et de maintien de l'engagement des employés", centré sur une volonté de proximité et d'écoute, et ce à l'encontre de la décision autoritaire (N.MOTII). Mais elle se confond alors purement et simplement avec la descente d'un message, c'est-à-dire avec une stricte information visant la sensibilisation. En fait, il n'existe pas une information mais de multiples informations qui définissent différents rapports de travail dans l'entreprise (Th.GHARBI). Nous entendons, en effet, l'information comme une relation descendante ou ascendante, mais toujours univoque, la communication consistant simultanément et interactivement dans l'information (A vers B) et son retour à l'émetteur (B vers A). Toute forme de communication est ainsi productrice, à mon sens, de *néguentropie* se manifestant sous la forme d'une réactivation de l'information A par l'informé B ou de l'interne par l'externe. Par contre, l'information s'impose comme entropique, c'est-à-dire comme productrice d'une dégradation, dans la mesure où elle parvient à son récepteur sous forme parcellaire.

Autre dimension de la régulation, la motivation au travail nous confronte au rôle de l'individu comme filtre de la réalité et élément constitutif de la réappropriation du travail (Ch.BENTALEB). Cette approche ne doit pas cesser de s'interroger sur l'environnement social producteur de cette motivation. On ne peut ici dissocier l'organisation de structures et de pratiques, des manifestations de comportements psycho-sociologiques internes à l'entreprise.

Concernant l'encadrement, moyen et enjeu de la gestion, la réflexion, centrée sur l'entreprise marocaine, s'est appuyée sur plusieurs constats : la réduction des effectifs de l'encadrement, le nombre limité des diplômés, le caractère familial de l'entreprise et la forte présence du chef d'entreprise (N.BELAYACHI).

Elle a débouché sur deux questions dont le traitement varie selon la typologie et la logique des entreprises en présence (A.BOUSTA) : la gestion déléguée de l'entreprise, d'une part, et le type de recrutement effectué par l'entrepreneur, d'autre part.

On distinguera trois logiques de gestion (cf. les travaux de P.LABARZIE ²). Un premier type relève d'une *gestion empirique* fondée sur des pratiques d'opportunités et de spéculations et recourant souvent à un personnel formé par apprentissage sur le tas. Il témoigne d'une adéquation logique entre des pratiques de l'entrepreneur (opportunités) et une absence de personnel formé sur un modèle professionnel qui s'opposerait à ces pratiques. Avec la *délégation de responsabilités*, on se trouve en présence d'une autre logique caractérisée par un seuil d'assimilation des contraintes par l'entrepreneur. Il y a, en effet, recherche d'une *délégation neutralisée* et d'une volonté de garder le contrôle en enrayant l'effet de pouvoir pris par l'encadrement, par un charisme, une autorité familiale ou relationnelle. La troisième logique, qualifiable de *gestion professionnelle*, résulte souvent d'un apprentissage dans la fonction publique. d'une élimination des pratiques d'opportunités et de spéculations ponctuelles et d'une projection dans le temps d'un "projet objectif". Selon cette logique, le directeur développe une ligne de pensée et d'action basée sur la coordination. Il s'expose toutefois, et doit s'en justifier auprès de son personnel, à ce que ses employés ne reconnaissent pas toujours la compétence comme une hiérarchie et ne se situent pas sur la même échelle de valeur.

Enfin, en ce qui concerne le recrutement, on distinguera trois éventualités. Celui-ci peut être *familial* (acceptation libre ou contrainte de l'impératif de solidarité, facilitant parfois une utilisation éphémère et clandestine de la main-d'œuvre). Il sera dans certains cas *clientéliste*, en tant que tribut payé aux réseaux de relations qui auraient pu faciliter l'établissement de l'entrepreneur. Quant au *recrutement sur le*

² LABARZIE P. - *Entreprise et entrepreneurs au Burkina Faso*. - Paris : Karthala, 1988.

marché anonyme du travail, il n'est souvent accessible qu'aux industriels avancés, car les moyens entrepreneurs se sentent pénalisés par les petites entreprises qui les concurrencent sans payer ni charges ni salaires aux qualifications.

Nous ajouterons, pour en terminer avec ce thème de la gestion, qu'il nous a semblé exister une rétroaction entre l'entrepreneur, ses multiples appartenances (familiales, professionnelles) et son environnement matériel et symbolique. L'entreprise est produite par les interactions entre les diverses ressources de son milieu de référence et elle-même rétroagit pour contribuer à produire et à pérenniser son environnement par la production de biens, la construction du marché, les régulations politiques et les choix institutionnels (N.AKESBI, D.GUERRAOUJ). Sur ce point la réunion a laissé transparaître la question des conditions sociétales de la production de valeurs de management. Les concepts employés renvoyaient, en effet, à des valeurs de gestion occidentale (motivation, négociation, participation), avec toutefois une échelle de valeurs fondée sur la relation hiérarchique et la volonté de régulation de la relation entreprises/employés par un principe de paternalisme ou d'évitement. Les valeurs de participation, de culture et de projet d'entreprise n'ont pas les mêmes sens dans les contextes ici considérés. Comment aborder l'information d'entreprise, par exemple, dès lors qu'il est donné de constater qu'un inférior aura pour stratégie de ne pas faire connaître sa *ressource* à son supérieur (R.ZGHAL) ? On pense ici aux rationalités culturelles de gestion (cf. les travaux de Ph.d'IRIBARNE³), telles la logique de l'honneur à la française, la logique du consensus à la hollandaise ou celle du contrat à l'américaine. Par delà l'analyse de la pensée économiste selon sa dominante rationaliste pointée par les ethnologues (S.OSSMAN), que signifie "participer" dans divers contextes sociétaux ? Comment l'individu s'affirme-t-il ? Quel est le poids de la hiérarchie sur l'identité et la prise de décision ?

Les thèmes de la transterritorialité, de la relation du politique et de l'économique et de la gestion de l'entreprise offrent une première ébauche d'un champ qui, par définition, ne saurait se résumer dans l'addition d'une multiplicité de projets.

L'Atelier a eu le mérite de les expliciter et de leur assigner des préoccupations méthodologiques : le travail sur les représentations comme indicateurs de l'action et des positions occupées au sein des groupes et des institutions, l'élucidation des effets de sens produits par l'intervention du chercheur au regard de la vie de l'entreprise et des positionnements des acteurs...

Les recherches sur les entrepreneurs et les entreprises au Maghreb n'en demeurent pas moins confrontées à un enjeu majeur : produire des formes cumulatives de savoir à partir de travaux privilégiant tel ou tel des trois thèmes considérés ou, autrement dit, en s'inspirant de Jean-Claude PASSERON, convertir des stocks d'informations en flux de connaissances et articuler ceux-ci à des fins d'intelligibilité.

A cet égard, les recherches dont le Maghreb est l'aire de référence ne sauraient se priver des ressources du comparatisme et de la mise en réseau avec des projets et programmes traitant des mêmes thèmes sur d'autres sites.

Pierre-Noël DENIEUIL

³ IRIBARNE (d') Ph. - "Misère et grandeur d'un modèle français d'entreprise", in R.SAINSAULIEU, *L'entreprise, une affaire de société*. - Paris : FNSP, 1990.

Participants Doctorants

- **Malika BELAYACHI**, Faculté des sciences juridiques, politiques et économiques de Rabat

L'encadrement de l'entreprise privée au Maroc

- **Chafik BENTALEB**, Faculté de Droit de Marrakech

Systèmes de motivation de la ressource humaine : étude de cas d'organisations marocaines

- **Jean Pierre CASSARINO**, Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence

L'espace mobile des entrepreneurs privés tunisiens : Tunisie, France, Italie.

- **Shana COHEN**, U.C. Berkeley

Le développement économique et la formation d'une classe moyenne au Maroc

- **Guillaume DUCHESNE**, Université de Lille

Concept théorique et empirique de la création d'entreprises : exemple de la région Nord - Pas de Calais et de la Flandre .

- **Thouriya GHARBI**, Faculté des sciences juridiques, politiques et économiques de Rabat

La communication dans l'entreprise marocaine

- **Eric GOBE**, Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence

Hommes d'affaires, Etat et libéralisation économique dans le monde arabe : le cas de l'Egypte (1974-1993)

- **Groggy MEIERING**, Institut d'Etudes Politiques de Paris

Les entrepreneurs tunisiens

- **André METRAL**, Université de Tours

Signification, du point de vue de leur capacité d'innovation et d'organisation, de la concentration géographique des petites et moyennes entreprises tunisiennes autour et dans la capitale.

- **Nadia MOTII**, Faculté des sciences juridiques, politiques et économiques de Casablanca

Les modèles de résolution des conflits interpersonnels dans les entreprises marocaines

- **Etienne ROBERT**, Institut d'Etudes Politiques de Paris

Migrations internationales, investissements directs à l'étranger et localisation des activités économiques : le cas de la zone Maghreb - Union Européenne.

Autres participants

- **Nejib AKESBI**, GERRH

- **Adelhamid BOUSTA**, Industriel, ancien secrétaire Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Wilaya du grand Casablanca

- **Michel CAMAU**, Directeur de l'IRMC

- **Amina DABBAGH**, GERRH

- **Pierre-Noël DENIEUIL**, Chargé de recherche au CNRS - IRESCO (Paris)

- **Noureddine EL AOUI**, Président du GERRH

- **Raffaele CATTEDRA**, IRMC-Rabat

- **Driss GUERRAOUI**, GERRH

- **Pierre JUDET**, IREP-Développement, Grenoble

- **Mehdi LAHLOU**, GERRH

- **Adelhay MOUDDEN**, Professeur à la Faculté des sciences juridiques, politiques et économiques de Rabat

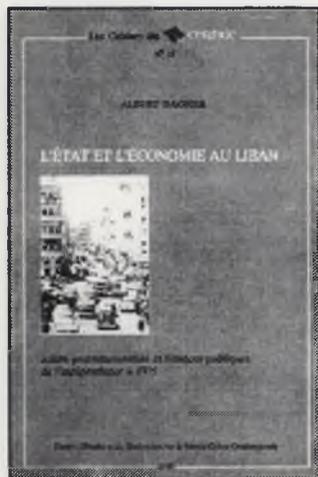
- **Rachid MRABET**, Professeur à l'ISCAE, Casablanca

- **Susan OSSMAN**, Responsable du Centre de Rabat de l'IRMC

- **Gregory WHITE**, Associate Professor Amhurst Collège

- **Riadh ZGHAL**, Doyenne de la Faculté de sciences économiques et de gestion de Sfax

DAGHER Albert. - L'Etat et l'Economie au Liban. Action gouvernementale et finances publiques de l'indépendance à 1975. - Beyrouth, Centre d'Etudes et de Recherches sur le Moyen-Orient Contemporain, 1995. - 222 p. (Les Cahiers du CERMOC, n°12)



L'approche délibérément factuelle et descriptive, pour ne pas dire austère, d'Albert DAGHER pourrait surprendre quiconque chercherait dans son ouvrage une contribution à la réflexion sur la relation entre l'économique et le politique. En effet, comme le suggère le sous-titre, le propos consiste essentiellement dans une présentation, textes à l'appui, de la politique des finances publiques conduite au Liban durant les trois décennies qui ont précédé la guerre civile.

Pour autant, cette chronique des dispositifs budgétaires, de l'évolution du coût de la vie et des initiatives gouvernementales ne manque pas d'ambition. Elle entend combler les lacunes d'une bibliographie tenue tout à la fois pour peu abondante et par trop généralisante. Il s'agirait de restituer *les faits* et, partant, de fournir *le maillon d'histoire* qui ferait aujourd'hui défaut pour l'analyse des problèmes actuels de l'économie libanaise et pour le renouvellement d'une réflexion encline jusqu'ici à *projeter un schéma d'explication préétabli sur la réalité*.

Cette propédeutique est conduite suivant un découpage chronologique en deux séquences. La période antérieure à 1970 est abordée sous le seul angle de l'évolution des dépenses et recettes de l'Etat, jugé significatif des caractéristiques d'une action gouvernementale enfermée dans les limites inhérentes au maintien de l'équilibre budgétaire et à la contrainte de ressources. En revanche, le *sexennat Frangié*, auquel

est consacrée la majeure partie de l'ouvrage, est envisagé de manière beaucoup plus détaillée, compte tenu de la relance du secteur bancaire libanais et de l'élargissement de l'éventail des interventions gouvernementales.

On regrettera l'absence de conclusion à même de situer les perspectives offertes à la recherche par un inventaire des plus minutieux. L'évocation de l'impasse parlementaire et politique dans le domaine de la fiscalité, avec pour arrière-fond l'entrée du Liban dans la guerre civile, clôt la lecture à la manière de points de suspension. Si elle illustre l'impuissance et l'inefficacité prêtées à l'Etat, elle n'offre guère, en revanche, les moyens d'apprécier la *sorte d'intuition* affichée en introduction par l'auteur : l'Etat libanais actuel serait plus impuissant et inefficace que son prédécesseur.

SRAÏEB Noureddine. - Le Collège Sadiki de Tunis, 1875-1956. Enseignement et nationalisme ; préf. d'André MIQUEL. - Paris : CNRS Editions, 1994. - 346 p.



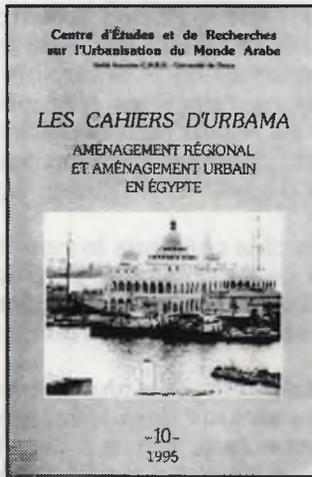
En 1875, le ministre *Khayr ed-din*, promoteur de la pensée réformiste en Tunisie, créait à Tunis le collège Sadiki. Faisant de l'éducation une *affaire d'Etat*, il fixait à cette institution le but de produire des *cadres moyens et supérieurs capables de gérer les affaires et l'administration selon des méthodes "modernes", c'est-à-dire empruntées à l'Occident européen*. En introduisant pour la première fois l'étude des sciences dites «profanes» (mathématiques, physique, technologie...) dans un cursus d'enseignement, il entendait répondre au défi que la supériorité technologique européenne lançait depuis le début du XIXème siècle aux peuples musulmans de la Méditerranée occidentale. Il n'eut pas le loisir de vérifier la portée de sa réforme puisque, six ans plus tard seulement, la France établissait un protectorat sur la Tunisie. L'institution ne fut pas supprimée, mais plutôt récupérée par la puissance occupante, non sans ambiguïtés ; d'une part l'autorité gouvernementale, soucieuse de sa légitimité, y voyait une pièce centrale d'un dispositif scolaire plus vaste censé assumer la "mission civilisatrice" de la France ; d'autre part, le parti colon (les Prépondérants) s'opposait à tout système d'enseignement dépassant le stade d'une formation sommaire de la force de travail indigène pour les besoins de l'agriculture et de l'industrie.

Le Collège Sadiki poursuivait cependant sa mission de *formation des esprits*. Comme le montre N.SRAÏEB, il se trouvait progressivement entouré d'une mouvance culturelle de

plus en plus étoffée autour d'associations comme la *Khaldūniyya* ou celle des anciens élèves du collège Sadiki, qui se donnaient pour objectif l'instruction et l'émancipation du peuple tunisien par *la diffusion des idées modernes et la vulgarisation des sciences*. Cette mouvance ne tarderait pas à donner naissance à une action politique de plus en plus organisée et radicalisée, à la mesure du raidissement de l'autorité coloniale. En 1934, les fondateurs du Néo-Destour, futurs cadres dirigeants du Mouvement national étaient, dans leur quasi-totalité, issus de Sadiki.

Ainsi se réalisait à presque un siècle de distance, et en dépit de la parenthèse coloniale, l'ambition que les réformistes et *Kayr ed-din* avaient fixée à l'enseignement rénové : l'établissement de bases pour la construction d'un Etat moderne et souverain.

AMENAGEMENT REGIONAL ET AMENAGEMENT URBAIN EN EGYPTTE. - Les cahiers d'URBAMA. n° 10. - Tours : Université François RABELAIS, 1995. - 137 p.



Alors que le Delta et la Vallée ont épuisé leurs ultimes potentialités de développement, écrit G.EL KADI, l'Égypte s'est tournée vers l'urbanisation et la mise en valeur des espaces désertiques (95% du territoire). Mais il y a loin de l'aménagement au développement. L'équipe d'URBAMA s'applique à déconstruire les espaces rêvés par les aménageurs, tributaires d'une pensée d'État et de modèles importés qui, dans le contexte créé par l'*infitah* et sur fond de carence du politique, font souvent le jeu d'intérêts particuliers. Pour F.BRUYAS, la reconstruction des villes du Canal après la Guerre d'Octobre, axée sur la création de zones franches, a été un instrument de promotion d'une vitrine moderne de l'Égypte qui a retardé la création d'un territoire à vocation macro-régionale. O.SANMARTIN montre, quant à lui, que sur fond d'incertitudes liées à la paix et de tourisme off-shore, la tentation subsiste d'ancrer le Sinaï à l'ouest au détriment de sa vocation circulaire. Il analyse les tendances actuelles à l'ouverture des frontières orientales...vers un voisin, Israël, qui n'est jamais nommé.

La difficulté du dialogue entre chercheurs et aménageurs apparaît clairement autour des projets de recomposition urbaine au Caire, qu'ils soient légitimés par la protection du patrimoine (invoquée par M.GUILLET au sujet du quartier colonial de Garden-City) ou par le déplacement des activités polluantes hors des centres-villes. Dans un article

incisif, A.MADDOEUF dénonce ainsi la volonté de transformer la ville ancienne du Caire en quartier touristique idéal. Au site urbain exceptionnel à recomposer que constitue avant tout, aux yeux de l'urbaniste B.REYMONDON, le quartier des Tanneries et de l'Abattoir, B.FLORIN substitue la construction anthropologique d'un territoire défini par des pratiques et des représentations. On ne saurait en effet, note S.JOSSIFORT (qui dresse un bilan critique de la politique des villes-nouvelles et des *new-settlements*), peupler un désert sans tenir compte des stratégies résidentielles des habitants des zones de rejet. L'avenir de ces nouvelles entités, et donc le rééquilibrage de la croissance du Caire, passent aussi par une mobilisation des compétences des citoyens, compétences dont la compréhension est au centre de la thèse d'A.DÉBOULET. On en trouvera ici un aperçu, grâce à l'initiative prise par ces cahiers de publier régulièrement des résumés de thèses.

SEMINAIRE SUR LE DEVELOPEMENT RURAL ; Coordinatrice : **Félisa CENA DELGADO.** - Grenade, 4-7 octobre 1993. - Grenade : Université Euro-Arabe, 1995. - 171- 7 p.



Au Nord et au Sud de la Méditerranée, la problématique du développement rural ne se pose pas dans les mêmes termes. Au Nord, le monde rural souffre de la désertion des populations et de problèmes d'écoulement d'une production devenue excédentaire, alors qu'au Sud l'insuffisance de la productivité et le faible attrait actuel des villes augmentent la pression humaine sur le sol, conduisant à la désertification et à la non reproductibilité des ressources naturelles. Dans les deux cas toutefois, la recherche de solutions semble passer par la diversification du tissu économique. Au Nord, l'objectif est de retenir les populations dans les campagnes et d'y insuffler une dynamique de développement ; au Sud de créer des activités économiques et donc des emplois et des revenus qui détourneraient une partie de la population active du travail de la terre.

Le développement rural est une composante à part entière du développement global (L.MALASSIS). Il peut emprunter des voies multiples, ainsi que M.GORGONI le montre pour l'Italie. Néanmoins, la réussite de toute politique de développement exige la prise en compte à la fois du stade de développement du pays et des particularités de son contexte économique et social. L'expérience britannique de promotion du monde rural par une politique volontariste de création d'emplois non agricoles semble avoir eu un certain succès dans la redistribution de l'activité économique entre milieux rural et

urbain (M.WHITBY). Quant au plan de développement rural pour l'Andalousie, il peut constituer un exemple pour la mise en oeuvre de stratégies différenciées dans les régions pauvres de la CEE (E.RAMOS).

Le cas de la Tunisie, présenté par R.BEN ZID et M.ELLOUMI, complète ce panorama en donnant la dimension des problèmes de développement rural dans les pays du Sud. Un dilemme est mis en évidence : l'élévation nécessaire de la productivité du travail agricole risque de se traduire par une augmentation de l'exode rural. Aussi est-il urgent, afin de maintenir sur place les populations rurales, de créer dans les campagnes des opportunités de travail extra-agricole.

Conscients de l'importance des ressources humaines pour la gestion du développement en milieu rural, les participants au séminaire proposent, enfin, la mise en place d'un cursus universitaire qui formerait les futurs responsables de projets de promotion du monde rural.

BRONDINO Michèle et LABIB Tahar (dir.). - Gramsci dans le monde arabe. - Tunis : Alif, 1994. - 96 p.



En 1991, le centenaire de la mort du philosophe italien a été à l'origine d'un véritable regain d'intérêt pour la pensée gramscienne. Celui que le PCI de Togliatti présentait volontiers comme le *premier marxiste de l'histoire de la culture et de la pensée italienne* aura connu la récupération politique, la marginalisation et la censure. Aujourd'hui, débarrassés des contraintes politiques et historiques d'alors, les concepts gramsciens sont (re)découverts, tout comme est explorée avec un regard neuf la pensée d'un «esprit libre», *super partes*, au-delà de toute foi politique et religieuse. Cette pensée d'un philosophe *non dogmatique* s'affirme des Etats-Unis au Japon, de la Russie au monde arabo-islamique.

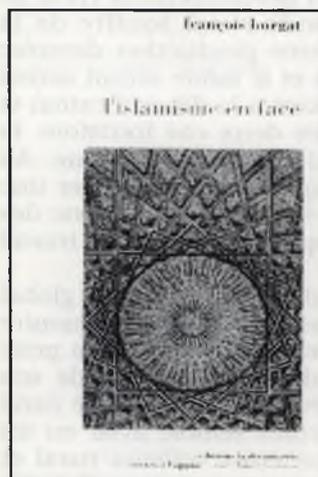
Si Gramsci est, depuis les années 1980, le penseur européen le plus cité dans le monde arabe, c'est précisément en raison de son anti-dogmatisme et de sa sensibilité pour le culturel, mais aussi parce que le rapport qu'il établit entre l'universel et le singulier rassure la *spécificité arabe* qui lui reconnaît le mérite d'être resté très méditerranéen (T.LABIB).

La rencontre entre Gramsci et les Arabes peut apparaître tardive : elle n'en fournit pas moins une clé de lecture et de compréhension des phénomènes sociaux dans le monde arabe. Certes, précise A.EL-KENZ, l'universalisme du philosophe de la *praxis* a peu à voir avec les revendications identitaires de l'islamisme, mais la dynamique d'expansion

de ce dernier est tout à fait analogue à l'approche gramscienne de l'action politique et notamment de l'hégémonie. Partant de la théorie des intellectuels chez Gramsci et l'appliquant au cas tunisien de 1956 à 1987, A.KRICHEN tente de démontrer l'échec partiel de la bourgeoisie nationale à produire ses propres intellectuels modernes. Or, c'est bien à travers la culture que la modernisation s'opère et ce lien profond entre culture et politique est précisément un pilier de la pensée gramscienne.

Gardons-nous, néanmoins, d'une transposition trop désinvolte des concepts gramsciens, celui de *société civile* en particulier, dans l'approche du monde arabe. D.EL-BIZRI insiste sur la nécessité d'aborder cette confrontation en tenant compte des caractères particuliers des sociétés arabes d'aujourd'hui. En définitive, l'interprétation de la pensée gramscienne est menée parallèlement à une analyse du monde arabe contemporain, témoignant par là-même de la *modernité* d'Antonio GRAMSCI (M.BRONDINO).

BURGAT François. - L'islamisme en face. - Paris : Editions La Découverte, 1995. - 263 p.



Dans le prolongement de ses précédents travaux et notamment de son *Islamisme au Maghreb*, F.BURGAT élargit sa réflexion à l'ensemble du Monde arabe à partir notamment d'investigations conduites en Égypte et dans d'autres pays.

Son nouvel essai, destiné principalement à un public français, est sous-tendu par une interrogation sur les difficultés du *regard occidental* porté sur l'altérité et sur l'aptitude des savants et des profanes à renouveler leurs modes d'appréhension et de perception des mouvements sociaux et des formes idéologiques constitutifs de l'*islamisme*.

Le lecteur est d'emblée invité à parcourir les *itinéraires d'un malentendu*, autrement dit à *revisiter* les traces et les fractures des cinquante dernières années en chaussant les lunettes de l'auteur. Il s'agirait de se départir d'une inclination supposée à l'essentialisme pour adopter une démarche historiciste susceptible d'explorer les contextes, de faire prévaloir les dynamiques et de prendre en considération la pluralité et la diversité d'une mouvance politique.

L'actualité la plus immédiate est ensuite abordée sous l'angle de la lancinante question de la violence. La mise en perspective fait alors place à une tentative de mise au point, à l'encontre des représentations médiatiques et officielles, sur les origines et les acteurs de la violence ainsi que sur ses limites comme clé explicative et interprétative de modes d'expression politique.

Enfin, la réflexion devient prospective pour aviver, à défaut de le clore, le débat sur le rapport de l'*islamisme* à la modernité, en fonction d'enjeux tels que la démocratie, la laïcité ou la condition féminine.

L'ouvrage assume volontiers une dimension polémique qui ne se limite pas à une simple remise en cause des approches de nombre de politologues français et de leurs analyses en termes de *laissés pour compte de la croissance*, d'*échec* ou de *revanche de Dieu*. Le fil conducteur du propos apparaît, à bien des égards, comme une tentative de déconstruction de la relation entretenue par la communauté savante avec l'objet du savoir dont elle fait profession. F.BURGAT ne dissimule pas, au demeurant, que c'est du *contre-regard* d'autres chercheurs qu'il a *nourri son ... identité*. S'il va délibérément au devant des critiques, il échappera du moins à celle d'entre elles, qui prête aux politologues le désir de plaire à l'opinion publique.

BADIE Bertrand. - **La Fin des territoires.** - Paris : Fayard, 1995. - 276 p.



Pris au sens où l'entend la définition «Westphalienne» du territoire, du nom du traité qui ouvrit dès le XVII^{ème} siècle une ère nouvelle au sein des relations internationales, le concept de territoire est en crise et avec lui l'ordre politique dont il fondait l'existence. De fait, le fonctionnement de la scène mondiale ne peut plus désormais être régulé ni déchiffré au moyen du seul principe de territorialité : il est dès lors devenu nécessaire de repenser les processus d'édification et d'agencement des communautés politiques en fonction d'autres modes de spatialisation.

Pour ce faire, il apparaît indispensable de resituer historiquement et culturellement la notion de territoire. En premier lieu, le territoire est un construit historique, non un donné naturel : avant que l'ordre territorial ne règne sur le monde, d'autres formes politiques tels que la cité antique, l'empire ou la féodalité se sont inscrites en héritage. Ces antécédents ont pesé sur l'invention politique du territoire. En deuxième lieu, cette construction est également culturelle dans la mesure où la signification et l'usage du principe de territorialité varient selon les histoires *qui lui donnent vie et sens*.

Dans tous les cas de figure, c'est en s'imposant comme instrument de domination au sein des sociétés que le territoire est devenu politique. Les frontières de la communauté politique, l'assise de l'autorité, l'exercice du contrôle et de l'allocation des ressources se

sont alors exercés par la médiation du sol : le territoire est devenu le principal support de l'ordre politique et le cadre des allégeances étatiques. Cependant, de nombreuses données économiques et sociales ont aujourd'hui changé et cette construction est désormais fortement ébranlée. Ainsi, alors que prolifèrent les revendications identitaires et que progressent non seulement les flux transnationaux mais également le multiculturalisme ou la mondialisation des règles et des valeurs, le territoire de l'Etat-Nation se trouve affaibli : la mise en échec de la relation citoyenne en atteste.

Certes, l'essor des réseaux n'évacue pas complètement les médiations territoriales. Il met fin cependant à une conception dominante aussi bien qu'à un modèle de régulation. Or, si d'autres logiques peuvent d'ores et déjà prétendre réordonner le monde, la fin des territoires ne risque-t-elle pas de compromettre la réussite du processus de mondialisation en cours ?

SCIENCES SOCIALES, SCIENCES MORALES ? ITINERAIRES ET PRATIQUES DE LA RECHERCHE. - actes du séminaire de recherche IRMC/Académie Tunisienne Beït al Hikma (1992 - 1993). - Tunis : ALIF/IRMC, 1995. - 140 p.



L'abus de *sagacité caustique* provoque-t-il l'anomie ? La question mérite d'être posée à la lecture des contributions suscitées par ce séminaire et particulièrement celle de J.LECA. Sommé d'expliquer *à quoi servent les théories*, ce dernier revisite les paradigmes qui ont, en quelque sorte, servi de gage à la connaissance et d'assurance au sujet connaissant. Epoque révolue ! Les sciences sociales qui prétendaient imposer silence au monde lorsque le savant parle sont renvoyées, par défaut de transcendance, au rang de récit contingent, et à ce titre livrées à la concurrence d'autres discours. Or, note-t-il, s'il n'y a que des récits, le problème est de communiquer, fonction que ni le postmodernisme, ni le pluriculturalisme ne sont en mesure d'assumer. Cette crainte de *la communication impossible*, qui rappelle l'effroi de Diderot face à l'agnosticisme, illustre combien la "crise des sciences sociales" est aussi une crise morale. A.CHARFI constate que *l'homme moderne ne peut plus croire sans comprendre mais qu'il lui faut croire pour comprendre*. Il tente d'établir les conditions d'interprétation des religions susceptibles d'élargir l'espace de dialogue entre des traditions qui, à l'origine, se pensent absolues.

Des chercheurs confrontés au monde qui parle témoignent de la difficulté de contrer les *illusions du regard* que la pratique du film anthropologique (S.FERCHIOU) rend particulièrement tangibles. M.TOZY montre l'ambivalence du terrain, censé valider la théorie, voire légitimer une discipline en quête d'autonomie. Quelles que soient les contraintes politiques, l'article autobiographique écrit par l'historien tunisien M-H.CHERIF illustre la capacité d'*insurrection du singulier* dont F.COLONNA explicite par ailleurs les conditions d'appréhension par le biais des *récits de vie au Maghreb*. Les auteurs se retrouvent en fait pour conférer au terrain la capacité à démentir la théorie et ce qui l'inspire (pour C.GRIGNON, derrière l'étude de la pauvreté se cachent populisme et misérabilisme). Quitte à établir, comme M.KILANI, que la connaissance indigène ne diffère pas en substance de la connaissance savante. Car, comme le rappelle M.CAMAU, n'est scientifique que ce que les savants tiennent pour tel, ce qui rend vitale la communication entre pairs. L'édition en sciences sociales s'y emploie au Maroc (A.SAAF).

NAQD Médias, communication et société

N° 8-9 - 1995

Délaissant les approches qui prennent pour objet la machine informative, ce dossier entend problématiser la question des médias sur un mode anthropologique, principalement à partir du cas de l'Algérie et de l'Égypte. Dans le contexte notamment de la *démonopolisation du secteur audiovisuel des pays du Maghreb* (décrit par N.SIDHOUM), la problématique de la *dépendance culturelle* traverse l'ensemble des contributions (elle est au centre du texte remis par Y.MIGNOT-LEFEBVRE) tandis que les spécificités de la réception par satellite, autre axe central, sont exposées par L.MADANI.

Au niveau des pratiques, I.EL SHAL propose une sociologie de la réception des chaînes par satellite au Caire, tandis que B.E.DENNI montre comment les spots publicitaires étrangers sont perçus en Algérie. D.EL KHAWAGA, quant à elle, explique pourquoi le feuilleton japonais *Ochine* diffusé par la télévision égyptienne agit comme un *contre-miroir* par rapport aux séries américaines. Elle classe les réactions envers l'émission en trois catégories : *rationalistes, réislamisées et adolescentes*. L'impact des émissions religieuses de la télévision égyptienne sur les adolescents est évalué par A.F. BAYOUMI.

Au plan de la conception des messages eux-mêmes, L.CHOUIKHA explicite les particularités du *champ politico-journalistique en Tunisie*, en recourant notamment à la notion d'*habitus*, et L.GARON traite du *paradigme de la communication politique*, à partir de l'analyse de l'idéologie en Algérie.

Enfin, on lira un article sur les *téléromans*, leur mode de production et leur audience au-delà du Brésil (L.BUSATO), et une analyse du corpus des thèses traitant de la télévision et soutenues à la Faculté de Communication du Caire.

▲ NAQD - B.P. 12 - Garidi - 16052 - Algérie.

**PEUPLES
MEDITERRANEENS**N° 70-71 - janvier-
juin 1995*L'Algérie en contrechamp*

La crise algérienne alimente une réflexion plus générale sur les rapports entre *islam* et *modernité*. Selon une opinion communément énoncée, l'islam serait incapable d'intégrer la modernité. La résurgence actuelle d'une expression radicale des valeurs islamiques symboliserait une forme de stagnation des sociétés musulmanes. Or il est notable que le mouvement de renaissance islamique a appelé, dès la fin du XIX^{ème} siècle, à établir un pont entre acquis de la modernité et patrimoine musulman (B.GHALIOUN). S'il est vrai que, depuis, l'islamisme a tenté de contrer la généralisation des valeurs et mode de vie occidentaux, la référence au Coran pour légitimer l'introduction de nouvelles politiques ou pour tirer les masses d'une longue léthargie, a constitué la meilleure arme des réformateurs et des modernisateurs. L'usage de la terminologie islamique apparaît dès lors comme un instrument de relégitimation du politique (J.CESARI).

L'islamisme actuel, avant d'être un quelconque refus de la modernité, résulte de la faillite des mouvements dits modernistes. C'est une *réponse politique à un échec généralisé* (B.ETIENNE). Une certaine paresse intellectuelle en Occident contribue à occulter cette dimension. On ne veut retenir qu'une vision manichéenne du drame algérien : *barbarie* ou *civilisation, Etat islamique* ou *république* (R.BENHAIM). Les intellectuels algériens ne se privent pas d'instrumentaliser à l'excès la violence islamiste, sans réfléchir toujours sur leur propre capacité à communiquer avec la société algérienne. Les femmes ont les moyens de s'exprimer, mais uniquement si leur discours s'identifie à la ligne éradicatrice (F.BURGAT, G.MOUFOK). Face à cette culture de la violence, on tendrait à oublier que l'Algérie a été le premier *pays de l'Est* (A.DELAFIN) sur lequel ait soufflé un véritable vent de liberté.

▲ PEUPLES MEDITERRANEENS - B.P. 188-07 - 75326 Paris - tel : (1) 40 24 21 31 - fax : (1) 43 72 15 77.

**ANNALES
MAROCAINES
D'ECONOMIE**

N° 12 - été 1995

La problématique du développement des pays arabes, au regard des expériences passées, fait ici l'objet d'une longue contribution de Y.SAYIGH. F.OUALALOU lui répond en situant les défis de l'intégration des économies arabes entre mondialisation et régionalisation.

N.EL AOUFI (*le développement arabe indépendant : paradigme et trajectoires*) et O.KETTANA (qui traite de la mobilité du capital arabe et du système économique international) complètent ce panorama de l'économie arabe.

Dans le cas marocain, la politique industrielle a eu pour objectifs de créer des entreprises, de stimuler la croissance des exportations et de rééquilibrer le développement industriel sur le plan géographique. S.BELGHAZI estime que si ces objectifs ont été atteints pour l'essentiel, les entreprises du pôle casablancais continuent de drainer l'essentiel des investissements tandis que le caractère extensif de la croissance est plus prononcé dans les régions périphériques.

L'Algérie, qui a opté pour le rééchelonnement de la dette, est confrontée depuis 1986 à une crise financière due à l'effondrement du prix du pétrole survenu au cours d'une "décennie noire" inaugurée par une politique privilégiant la consommation au détriment de l'investissement productif (C.CHAKIB-ENNOUAR).

H.ZAOUAL rend compte d'un rapport de la Banque Mondiale pour lequel la crise économique africaine découle de la déconnexion des institutions officielles avec les institutions réellement endogènes.

M.BEN HDECH, quant à lui, revient sur les récents accords du GATT, qui incluent un retour progressif au libre-échange dans le domaine du textile, objet d'un régime restrictif depuis 1962. Un bilan scientifique des trois dernières années d'activités de l'Association des Economistes Marocains complète ce numéro.

▲ REVUE DE L'ASSOCIATION DES ECONOMISTES MAROCAINS - Boulevard Moulay Slimane, Résidence Moulay Ismaïl, Im. B, Ap. 4 - Rabat.

HESPERIS-TAMUDA
VOL XXXII - 1994

Emettant l'hypothèse qu'il existait au Moyen-Age, à Sebta (Maroc), une véritable *industrie de la culture*, H.FÉRHAT se propose d'étudier la place exacte du livre dans les *structures* socio-économiques de la ville. Il estime qu'une production "éditoriale" importante y faisait l'objet d'un commerce fructueux, dépassant le cercle des savants. Le livre était à la fois source de richesses, de savoir et de prestige. Toujours au sujet de Sebta, N.ERZINI rend compte de la construction, lors des sièges successifs de la ville (1694 à 1727), sous le règne de Moulay Ismaïl, d'un *Serrallo*. Il comprenait un palais et une mosquée, édifiés à l'extérieur de la ville. K.BEN SGHIR présente, quant à lui, l'intégralité d'un rapport confidentiel du capitaine Inglefield à la couronne britannique sur la situation politico-militaire du royaume chérifien en 1891. Il y décrit *ce qui se produisait dans la mehalla makhzénienne lors des harkas* (expéditions punitives) chez les *Zemmours*. On lira en outre une contribution de M.BUSELLAM qui, à partir d'*actes adoulaïres*, aborde l'histoire socio-économique du Tadla au XIXème siècle. M.LAFON retrace le parcours du Père Peyriguère, responsable d'un dispensaire à El Khab (Moyen-Atlas) et son *entrée en politique* à force d'*indignations*, nées du contexte de la présence française. M. BEN ACHOUR se penche sur la politique réformatrice en Tunisie au XIXème siècle, à travers l'itinéraire de Khayr El-Din. Il estime que l'échec de cette politique tient d'abord à des *contraintes sociales*. Egalement au sommaire, un article de J.M.CARABAZA BRAVO (*le savoir et la pratique agronomique à Séville au XIXème siècle*), un répertoire de 238 thèses d'histoire et d'archéologie du Maroc, soutenues en France entre 1972 et 1992, ainsi que les traditionnels compte-rendus bibliographiques.

- ▲ Université Mohamed V - Faculté des Lettres et des Sciences Humaines - Avenue Ibn Batouta - BP 1040 - Rabat.

IBLA
N° 175 - 1995/1

Lignages de saints (*mrabtîn*) et confréries ont été à la base de l'enracinement *des schémas islamiques centraux* en Grande-Kabylie, demeurée jusqu'au XVIème siècle un *cadre social relativement stable et peu travaillé par des influences extérieures*. B.SALHI insiste sur la logique transactionnelle qui a prévalu : *l'Islam se situe dans un rapport qui l'oblige à intégrer les schémas anciens*. Dans ce mode d'insertion, les saints, *célébrés par des rites produits par le groupe*, constituent un *pôle d'identification à la religion "centrale"*. Si les *réseaux de transmission du savoir scripturaire coranique* sont en place à la fin du XVIIIème siècle, cette scripturalité demeure en général *restreinte*, la graphie faisant l'objet d'une *fétichisation*. C'est dès cette époque qu'une confrérie, la *Rahmāniyya*, contribue à redynamiser le réseau des *zaouïas*. Son mode de hiérarchisation, basé sur le savoir coranique (et non mystique), permet aux lignages religieux d'y transposer *leur mode d'organisation*, tout en élargissant leur *clientèle aux croyants dépossédés de la compétence scripturaire*, par l'intermédiaire d'un nouvel agent religieux, le *khaunt*. Celui-ci assure une *fonction d'éducation religieuse non savante s'insérant parfaitement dans l'univers de l'oralité* à travers une *technique attrayante, le chant et l'usage du berbère*. Mieux que le *taleb* (agent scripturaire), il a pu populariser l'Islam et le *relier au pôle du sacré local*.

On lira aussi des articles d'A.AOUATTAH sur la dévotion maraboutique au Maroc, d'H.ENNAIFER sur le *kouttab*, d'E.SCHNEIDER sur la liturgie baptismale dans l'Afrique chrétienne, d'A.SAADAOUÏ (*la grande peste au Maghreb*), de L.MIZOURI (*la loge "Travail, Liberté et Progrès, Orient de Tunis"*), d'A.MAHFOUDH sur la folie dans l'oeuvre de Tahar Ben Jelloun et de S. KCHAOU (*la répétition dans la grammaire arabe traditionnelle : les catégories vides*).

- ▲ REVUE DE L'INSTITUT DES BELLES LETTRES ARABES - 12, Rue Jamaa Al Haoua - 1008 Tunis - tel : (1) 560 133 - fax : (1) 572 683.

CHRONIQUES
YEMENITES
1995

La revue du *Centre Français d'Etudes Yéménites*, dont voici la troisième livraison, s'ouvre désormais à de véritables articles, tout en continuant à se faire l'écho des activités scientifiques de l'institution (conférences, publications récentes) et des rencontres internationales intéressant l'Arabie du Sud. Cette nouvelle orientation est l'occasion pour A.RAYMOND de livrer une version écrite très documentée de sa conférence sur la production et le commerce du café, respectivement monopolisés par le Yémen et l'Egypte pendant le XVIIème et une partie du XVIIIème siècle, ce qui affecta profondément la région. En effet, jusqu'à ce que se fassent sentir les effets de la concurrence européenne, le café assura la prospérité économique de l'Egypte, et la maîtrise de son commerce fut un enjeu central des luttes de pouvoir au Caire.

J.MONCELON aborde, quant à lui, le thème de la *da'wa* fatimide au Yémen (article utilement *complété* par un glossaire du vocabulaire technique de l'*ismaélisme*), tandis que C.HARDY-GUILBERT et A.ROUGUEULLE dressent l'état des prospections archéologiques à Mokha et Mawza. R.HUEBER attire l'attention sur une source originale et inédite, la correspondance d'Emile Kuhkmann, drogman-chancelier au consulat de France à Zanzibar de 1849 à 1856. S.CAMELIN consacre, pour sa part, une étude fouillée aux techniques traditionnelles de pêche, aux modes de transmission de savoir et aux apprentissages dans le village de Shihr sur la côte yéménite, ainsi qu'aux transformations récentes à l'origine du déclin de cette activité. La revue rend enfin hommage aux deux spécialistes de l'Arabie du Sud, récemment disparus, Joseph Helhod et Avraam Grigorievitch Lund dont elle établit la bibliographie.

- ▲ Centre Français d'Etudes Yéménites - Ambassade de France à Sanaa - 128 bis, rue de l'Université - 75351 Paris 07 SP (ou) Bayt Al Ajami - rue du 26 septembre Sanaa - Yemen - BP 2660 - tel : 275417 - fax : 270725.

EGYPTE

MONDE ARABE

N° 22 - 2ème trimestre
1995

Géographies de l'Egypte (1)

La façon dont les trois mondes de l'Egypte traditionnelle (le monde aggloméré, les terres agricoles et le désert), jadis caractérisés par des limites paysagères franches, s'imbriquent désormais, entraîne des bouleversements structurels profonds qui touchent tous les niveaux de la société et du territoire, estime F.MORICONI-EBRARD. L'Egypte, semble-t-il, glisse sur ses marges. Ainsi, le littoral de la Mer Rouge (Sinaï compris) jusqu'alors chasse gardée de l'Etat et de son armée, est-il le théâtre d'un transfert de compétences du militaire au civil, du public vers le privé, du national vers l'étranger, au profit du développement touristique (O.SANMARTIN, J.SEGUIN).

L'étalement du Caire, à l'instar d'autres villes arabes, résulte avant tout de la redistribution des populations citadines au sein de l'agglomération (PH.FARGUES). Le mouvement centrifuge, qui touche surtout les générations de la décohabitation nées en ville, s'accompagne d'une élévation du niveau moyen d'éducation en banlieue et d'un lissage social. L'analyse de presse établie par H.AYEB sur la catastrophe de Durunka (village de Moyenne Egypte, construit en zone inondable), en relançant le débat sur l'habitat spontané, contribue aussi à sa manière à cette «réhabilitation» des périphéries et de leurs habitants, dont on ne peut plus négliger le savoir-faire en matière d'urbanisme et d'aménagement de l'espace.

De la périphérie au centre, d'autres recompositions conjuguent ouverture et permanence. Pour A.MADCEUF, l'originalité sociale de l'ancienne ville du Caire tend certes à s'affaiblir tandis que ses particularismes morphologiques s'estompent. Pour autant, ses fonctions symboliques se renforcent. Quant à M.GUILLET, elle montre comment dans le cas de Garden City, l'image d'un quartier prestigieux résiste aux transformations architecturales et sociales.

▲ Centre d'Etudes et de Documentation Economique et Juridique - P.O. Box 494 - 14, rue Gama'iyyet el Nisr - Mohandessin - Le Caire - Egypte.

LES ANNALES

DE LA RECHERCHE
URBAINE

N° 67 - juin 1995

Densités et espacements

Où commence, où finit la ville aujourd'hui ? Traditionnellement, la question est posée en terme de périmètre, tandis que la densité (peuplement, bâti) sert à la fois d'indicateur et de descripteur. Cette dernière notion est au centre des travaux réunis ici, qui répondent à un appel d'offres du PIR-Villes. La réflexion porte sur les espacements entre centres et périphéries, logement et lieu de travail, entre zones résidentielles elles-mêmes, et leurs corollaires : mobilités, flux, parcours induisant autant de nouveaux modes d'être urbains. Pour de plus en plus d'actifs, les distances s'allongent au-delà même des bassins d'emploi. Des "régions urbaines" se dessinent, des "villes en réseaux" émergent. Le développement des infrastructures routières et des transports participe de ce processus d'étalement de la ville, qui se structure désormais de manière diffuse le long des axes de circulation, justifiant une analyse en termes de densités mouvantes. Loin de signifier la fin de la ville, cette dédensification, porteuse d'un surcroît de mobilités citadines, offre de nouveaux sites à l'expérience urbaine où passants et résidents apprennent à négocier leur co-présence. Ces analyses dépassent ainsi les conceptions normatives de la densité urbaine ; elles mettent l'accent sur les densités d'échanges (densité communicationnelle, d'interactions sociales) qui font la ville à la fois une et plurielle.

Alors que tout projet urbain gagnerait à mieux prendre en compte cet aspect des choses, c'est bien souvent la dédensification qui apparaît préoccupante (perçue comme un risque pour l'environnement et, partant, le développement durable), et le renouvellement de la ville sur elle-même qui est prôné... Est-ce bien là la solution ?

▲ CDR - 11, rue Gossin - 92543 Montrouge Cedex - tel : 46 56 52 66.

ACTES DE LA
RECHERCHE EN
SCIENCES SOCIALES

N° 108 - juin 1995

Histoire sociale des sciences sociales (2)

L'intitulé de cette livraison, comme celui de la précédente, a valeur de programme assignant à la sociologie des sciences la reconstruction de produits de l'histoire. Une contribution d'Y.GINGRAS explicite cette conception historiciste à partir d'une analyse critique des approches en termes d'acteurs-réseaux et de génie hétérogène, représentées notamment par la revue *Social Studies of Science*. Dénonçant un nouvel avatar du réalisme empruntant un air de radicalisme, elle lui oppose un modèle sociologique de la pratique scientifique fondé sur la dynamique temporelle de l'accord intersubjectif au sein d'un champ structuré.

L'inscription du changement scientifique dans la temporalité figure également au cœur de la démarche de P.PINELL, dans un article consacré à l'invention de l'échelle métrique de l'intelligence. Il s'agit en l'occurrence de rendre compte d'une production scientifique associée au nom d'Alfred Binet en référant ses conditions de possibilité au processus de transformation de la société française.

Une autre invention, celle de la démographie, est analysée par R.LENOIR dans sa relation avec la formation de l'Etat. Les catégories de la pensée démographique portent l'empreinte de l'esprit d'Etat et à ce titre conduisent à s'interroger sur leur correspondance avec les propriétés sociales des différents types d'acteurs qui les élaborent et les mettent en oeuvre.

L'invention et la reconstruction de ses modalités de production sont également abordées par J.PENEFF, sous l'angle du genre biographique et en référence à la trajectoire de Clément Ader. Partiellement décalé par rapport aux précédents, un texte de M.R.LOUREIRO complète le numéro par une analyse des interférences entre l'espace scientifique des économistes et le champ politique au Brésil.

▲ ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES - Editions du Seuil - 27, rue Jacob - 75006 Paris.

FONDATION TEMIMI POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET L'INFORMATION (FTERSI)

B.P. 50, Zaghouan (1118) - Tunis
Tel : 02.676.446 / Fax : 02.676.710

Succédant au CEROMDI (Centre de Recherche Ottomanes, Morisques et de Documentation), la FTESI, fondation de recherche privée, poursuit, sous la direction d'Abdeljelil TEMIMI, les objectifs qui étaient les siens à sa création en 1985.

Les **études ottomanes** constituent un premier centre d'intérêt. Il s'agit d'explorer quatre siècles d'une histoire commune aux Turcs et aux Arabes, et ce sur la base de documents et d'archives inédits dont un grand nombre sont actuellement plus facilement accessibles. Par ailleurs, une autre spécialisation de la Fondation porte sur l'histoire des Morisques, à partir de la chute de Grenade en 1492 jusqu'à l'édit de l'expulsion d'Espagne en 1609. Ces différentes pistes de recherche sont explorées en collaboration avec des chercheurs occidentaux (américains et espagnols notamment) et turcs.

L'organisation régulière de **rencontres scientifiques** internationales permet la confrontation des points de vue et recherches engagées sur ces sujets. Concernant les études ottomanes, on rappellera le Symposium international tenu en septembre 1994, consacré à un *Bilan d'études et de recherches ottomanes durant les trente dernières années : les perspectives d'avenir*. Les études morisques ont, quant à elles, fait l'objet d'un autre symposium sur le thème de *La famille morisque : Femmes et enfants*, également tenu à Zaghouan du 16 au 20 mai 1995.

Ces rencontres donnent lieu à des **publications** comme cela a été le cas récemment pour les actes du symposium d'études ottomanes évoqué ci-dessus. Parallèlement, plusieurs autres travaux réalisés dans ces mêmes domaines sont régulièrement publiés par la FTESI. Pour ne retenir que les plus récents, on mentionnera une *Bibliographie générale d'études morisques* (3577 références) d'A.TEMIMI, parue en avril 1995, les *Mélanges Louis Cardaillac* (2 vol., avril 1995), ou encore la thèse de doctorat de N.JELLOUL, *Les fortifications côtières ottomanes de la Régence de Tunis (XVIe-XIXe siècles)*, en mars 1995.

Par ailleurs, la Fondation assure la publication et la diffusion de deux périodiques ; la *Revue d'Histoire Maghrébine*, créée en 1973, couvre la période moderne et contemporaine de l'histoire du Maghreb et de ses relations avec le monde extérieur et, en particulier, l'Empire ottoman. Elle publie des études en arabe, français, anglais, espagnol et allemand ; l'*Arab Historical Review for Ottoman Studies*, plus spécialisée sur les études ottomanes, se veut un lieu d'échange scientifique international pour les spécialistes de ces disciplines.

Sur place, le premier instrument de recherche proposée par la FTESI aux chercheurs et étudiants est une **bibliothèque** dotée de 15000 volumes spécialisés en grande partie sur l'Empire Ottoman, la morisologie et l'information documentaire, ainsi que 200 thèses. L'ensemble, régulièrement augmenté d'achats et de dons, est en cours d'informatisation. L'intérêt porté à la documentation et à l'information se traduit également par une participation active à l'Arab Federation for Libraries and Informations (AFLI) et à l'organisation de réunions inter-arabes sur la bibliothéconomie, la documentation et les sciences de l'information.

La Fondation s'est également dotée d'une capacité d'**accueil** grâce à la construction d'une résidence d'une vingtaine d'appartements. Ceux-ci hébergent les participants aux diverses réunions scientifiques. Ils sont également mis à la disposition d'autres chercheurs visiteurs, désireux de travailler sur place pendant l'année pour un séjour plus ou moins long.

R A P P E L S

4-23 septembre TUNIS
Le changement global dans les relations internationales : bilan et perspectives au cinquantième des Nations-Unies.

Cycle de conférences organisées par l'Association des Etudes Internationales (AEI).

Coordination : Rachid DRISS
A.E.I., B.P. 156 Tunis Belvédère
Tél : 791 663
Fax : 796 593

7 septembre TUNIS
Immigration maghrébine en Europe et circulation des biens et des personnes entre les pays de l'UMA.

Colloque international organisé par le Centre de la Ligue des Etats Arabes.

Coordination : Monfi FEKIH
Centre de la Ligue des Etats Arabes

93, avenue Louis Braille
Tunis 1003
Tél : 770 100
Fax : 772 801

13-16 septembre PARIS
Cultural and textual interpretation in international relations.

Deuxième conférence internationale co-organisée par le Standing Group on International Relations et le European Consortium for Political Research.

Coordination Chairman A. J. R. GROOM
Rutherford College
University of Kent
Canterbury
Kent CT2 7 NX
Royaume-Uni

29-30 septembre / 1er octobre BERKELEY
Algeria - Multiple Narrations.

Conférence co-organisée par l'University of California (Berkeley) et le Center for French Cultural Studies, International and Area Studies.

Coordination : U.C. Berkeley
94720 Berkeley, CA, Etats-Unis.

A N N O N C E S

2 octobre TUNIS
La Mondialisation des moyens de communication et leur impact sur les relations internationales.

Conférence organisée par l'Association des Etudes Internationales (AEI).

Coordination : Rachid DRISS
AEI, B.P. 156,
Tunis Belvédère 1012
Tél : 791 663
Fax : 796 593

5-6 octobre TUNIS
La Méditerranée, nouveau pôle de développement : zones de libre-échange et partenariat Nord-Sud.

1er Forum de la Méditerranée co-organisé par le Centre d'Etudes Méditerranéennes et Internationales (CETIMA) et la Délégation de la Commission européenne en Tunisie.

Coordination :
Mohieddine HADHRI
CETIMA, Immeuble Intilak n°25
Cité el Mahrajène BP 262
1082 Tunis Cedex
Tél / Fax : 795 553

12-15 octobre MALTE
The Euro-Mediterranean Area.

Journées d'étude organisées par le Mediterranean Crans Montana Forum de Malte.

Coordination :
Jean-Paul CARTERON
Fondation du Forum universale
3, cours de Rive,
CH-1204 Genève - Suisse
Tél : 310 93 95
Fax : 310 99 05

19-20 octobre RABAT
Région et développement économique.

Colloque co-organisé par le Centre d'Economie Régionale de l'Université Aix-Marseille III et le Ministère de l'Incitation Economique du Maroc.

Coordination : G.BENHAYOUN et M.CATIN
Centre d'Economie Régionale
15-19, allée Claude Forbin
13627 Aix-en-Provence-Cedex I
Tél : 42 21 60 11
Fax : 42 23 08 94

19-20 octobre TOURS
La Mauritanie.

Journées d'Etudes organisées par le Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe (URBAMA).
Coordination : URBAMA
Université de Tours
23, rue de la Loire
37001 Tours Cédex
Tél : 47 36 84 69
Fax : 47 36 84 71

26 octobre RABAT
Le Maroc et la conférence euro-méditerranéenne de Barcelone.

Journée d'étude organisée par le Groupe d'Etudes et de Recherches sur la Méditerranée (GERM).
Coordination : M.MOHATTANE
GERM, 8, rue Al-Moutanabi
Agdal-Rabat
Tél : (7) 67 47 39
Fax : (7) 67 47 40

26-29 octobre TORONTO
La traversée du français dans une Tunisie plurielle.

Colloque organisé par le Département d'Etudes Françaises de l'Université York.

Coordination : Hédi BOURAOUI,
Yvette BENAYOUN-SZMIDT,
Najib REDOUANE
Département d'Etudes Françaises,
Faculty of Arts, Université York,
4700 Kelle Street (Ross N 723),
Downsview, Ont.,
Canada M3J 1P3
Tél : (416) 736 5086
Fax : (416) 736 5734

27-29 octobre UPPSALA
Historical and cultural relations between Maghreb and the outside world.

Conférence co-organisée par le Scandinavian Institute of African Studies et la Nordic Society for Middle Eastern Studies.

Coordination :
Lennart WOHLGEMUTH
Scandinavian Institute of African Studies
P.O. Box 1703, S-751 47 Uppsala,
Suède
Tél : 46 18 15 54 80
Fax : 46 18 69 56 29

Novembre **ORAN**
L'Université dans la société algérienne d'aujourd'hui.

Séminaire organisé par le Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC).

Coordination : CRASC
B.P. 1955 Oran El M'Naouer
(Algérie)

2 novembre OUJDA
Oujda millénaire : mutations et devenir d'une ville-frontière, XIXème-XXème siècles.
Rencontre internationale co-organisée par l'Université Mohamed Ier d'Oujda et l'Institut Français de l'Oriental.
Coordination : Institut Français de l'Oriental
3, rue de Berkane, Oujda (Maroc)
Tél : 684 404
Fax : 685 382

2-3-4 novembre CARTHAGE
Monothéismes et modernités.
Colloque international co-organisé par la société Orient-Occident (OROC) et la Fondation Friedrich Naumann.
Coordination : OROC
B.P. 10 La Marsa 2070
Tél : 742-949/740 274/ 749 144

3-4 novembre TUNIS
Villes en développement.
Séminaire méditerranéen co-organisé par le Ministère du Développement Economique tunisien et l'Association Villes et Territoires Méditerranéens.
Coordination : Henda GAFSI et Christine SALVAT
Dar Lasram,
24, rue du Tribunal - Tunis
Tél / Fax : 567 672

8-9 novembre COTONOU
Société de l'information et francophonie, vers une redéfinition des termes de l'échange.
Colloque organisé par l'Agence Francophone pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche.
Coordination : Bureau Europe, 4, place de la Sorbonne, 75005 Paris
Tél : 44 41 18 18
Fax : 44 41 18 19

20-21 novembre TUNIS
La promotion de la jeune fille rurale en Afrique.
Colloque international organisé par le Centre d'Etudes, de Recherches et de Documentation en matière de Jeunesse, d'Enfance et de Sport (CERDOJES) avec le soutien de la Fondation Friedrich Ebert.
Coordination : CERDOJES
7, rue Tahar Hadded, 1008 Tunis
Tél : 331 922
Fax : 330 501

22-24 novembre RABAT
Rétif et le Théâtre.
Colloque organisé par le Département de Langue et de Littérature Françaises de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat.
Coordination : Mohammed BAKKALI-YEDRI
Université Mohamed V
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines B.P. 1040
Rabat

23-24 novembre TOULOUSE
Psychopathologie, pratiques cliniques et démarche interculturelle.
Colloque organisé par le Conseil et Formation sur les Réalités de l'Immigration et de l'Interculturel (COFRIMI).
Coordination : Viviane BIDOU-HOUBAINE
COFRIMI
23, rue de Grasse
31400 Toulouse (France)
Tél / Fax : 62 26 71 15

27-28 novembre RABAT
Les réformes institutionnelles de l'économie marocaine : bilans et perspectives.
Colloque organisé par la Faculté de droit de Rabat.
Coordination : Jean-Philippe BRAS
Faculté de droit de Rouen
1, rue Thomas Becket BP 138
76821 Mont-Saint-Aignan (France)

4-5 décembre TUNIS
Confluences culturelles en Méditerranée.
Colloque international organisé par la Faculté des Sciences Sociales et Humaines de Tunis.
Coordination : Jamil CHAKER
Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis
94, bd. du 9 avril 1938, 1008 Tunis
Tél : 567 551

14-15-16 décembre TUNIS
La Tunisie du Nord : espace de relations.
Colloque de géographie organisé par le Département de Géographie de la Faculté des Lettres La Manouba.
Coordination : Abdelkrim SALEM
Faculté des Lettres La Manouba
Département de Géographie
La Manouba 2010 Tunis
Tél : 521 189
Fax : 520 910

APPELS À CONTRIBUTION

14-15-16 novembre TUNIS
Panorama de l'économie tunisienne : bilan et perspectives.
Colloque organisé par la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax.
Coordination : Riadh Zghal
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
Route de l'Aérodrome, km 4
B.P. 1088 - 3018 Sfax - Tunisie
Tél : 278 777
Fax : 279 139

21-23 novembre RABAT
Les modèles numériques de l'ingénieur.
Cinquième Colloque maghrébin organisé par l'Ecole Mohammadia d'Ingénieurs de Rabat, avec le concours de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis et l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger.
Coordination : T. BOUNAHMIDI
Ecole Mohammadia d'Ingénieurs
B.P. 765 Agdal - Rabat

23-25 novembre TUNIS
Relations et échanges euro-méditerranéens : de la coopération au partenariat.
Séminaire international organisé par le Centre d'Etudes, de Recherches et de Publications (CERP).
Coordination : Mahmoud HASSEN
CERP
B.P. 255
1080 Tunis
Tél : 518 914
Fax : 511 677

6-7 décembre OUJDA
Emigration, Espace et Investissement.
Rencontre internationale organisée par le Centre d'Etudes sur les Mouvements Migratoires Maghrébins (CEMMM) de l'Université Mohammed Ier d'Oujda.
Coordination : CEMMM
Rectorat de l'Université Mohammed Ier
B.P. 524 Oujda, Maroc
Tél : 74 47 83/74 47 85
Fax : 74 47 79

SEMINAIRE ANNUEL **Savoir économique et interdisciplinarité**
DE RECHERCHE
IRMC-GERM
Rabat

Quatrième séance **Laurent THEVENOT**
10 juin 1995

Le commerce des hommes en société : les sciences sociales devant la question de l'accord et du désaccord

La question des formes de construction du collectif demeure au cœur du projet des sciences sociales et pose aujourd'hui encore avec insistance le problème de l'articulation de l'individuel et du collectif.

Elle appelle un dépassement de l'opposition individuel/collectif illustrée par le débat entre l'économie et la sociologie. Il s'agit de s'interroger sur la *généralisation*, autrement dit sur la façon dont les acteurs sociaux construisent du collectif et sur les limites de cette activité. Un constat empirique sous-tend cette interrogation : les personnes s'affrontent sans cesse en critiquant et opposant des *mises en ordre*; elles suggèrent ainsi que les acteurs ordinaires ont une intelligence du partage entre des formes d'ordre tendant à une certaine justice et d'autres manifestement injustes.

Si la question de la *généralisation* n'échappe pas à celle du *holisme* (le *holisme* travaille sur des généralisations), l'approche proposée n'est pas plus holiste qu'individualiste. Elle porte sur les modalités d'élaboration des catégories du collectif et sur leur remise en question dans les usages. Autrement dit, elle étudie les modalités de lien entre les personnes (les engagements affectifs et l'implication des choses dans le maintien de ces liens) ainsi que leurs dynamiques. Une telle investigation implique d'appréhender ces catégories du collectif dans des moments de *mises à l'épreuve*, moments où elles se défont mais où les personnes ne se manifestent pas uniquement comme individus (disputes, crises, jugements d'évaluation).

Dans cette optique, une plus grande attention mérite d'être accordée aux modalités d'engagement des objets dans les liens entre les personnes. La sociologie s'est constituée spécifiquement sur les relations entre êtres humains. L'économie, quant à elle, a rarement fait porter la réflexion sur les modalités variées de traitement des objets, en raison de sa polarisation sur le bien marchand. L'exemple du marché de biens d'occasion rend justement compte de la variété de ces modalités. Le prix n'y joue pas son rôle habituel d'ajustement entre l'offre et la demande, bloquant de ce fait la concurrence. Il est traité en revanche comme un indicateur de qualité. Faute d'une connaissance de celle-ci, on préjuge en effet un certain rapport entre elle et le prix. D'autres coordinations que la coordination marchande ou concurrentielle sont ainsi à l'œuvre ; une *coordination domestique de la confiance* notamment, qui obéit à des exigences communes à ceux qui opèrent la transaction. Plusieurs modes de coordination ou ordres de grandeur interfèrent donc.

Ainsi, vivre en société serait vivre en situation, dans des rapports aux autres et aux choses. Chaque personne, à chaque instant, cherche à rendre compréhensible ses conduites, afin d'assurer par l'accord la coexistence avec autrui. Les personnes ont des prétentions à la justice. Elles en appellent alors à des principes, des équivalences, des valeurs de référence - *des grandeurs* - pour manifester leur désaccord sans recourir à la violence.

Cela ne signifie cependant pas qu'elles n'ont de cesse de se justifier ou de passer d'un système de justification à un autre.

(notes de séance)

Laurent THEVENOT est Directeur du Groupe de Sociologie Politique et Morale (GSPM) à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS, Paris). En rapport avec le thème du séminaire, il a notamment publié : *De la justification. Les économies de la grandeur*, en collaboration avec L. BOLTANSKI. - Paris : Gallimard, 1991.

SEMINAIRE **Planification Spatiale : Enjeux et Méthodes**
ITAAUT-IRMC
Tunis (Dar Lasram)

Cinquième séance **Henda GAFSI**, urbaniste au Ministère du Plan et du Développement Régional
14 juin 1995

Une étude de cas : la planification du Grand Tunis

Aborder la planification du Grand Tunis dans la perspective du développement économique et social suppose un élargissement du champ traditionnel de l'urbanisme. Au-delà des techniques d'aménagement, il convient de s'arrêter sur l'enjeu politique que représente l'organisation spatiale de la capitale tunisienne, dont le caractère de métropole est sujet à caution.

La métropole, dans l'acception originelle du terme est, en effet, la ville-mère, qui domine et organise l'espace alentour. Est-ce bien le cas de Tunis ?

Considérée comme une ville hypertrophiée - *une grande tête sur un corps malingre* - Tunis a longtemps présenté les traits caractéristiques de la désarticulation, comme l'ont relevé les principaux travaux de géographie. Si l'on manie avec nuance les statistiques démographiques, Tunis apparaît désormais comme la première région urbaine mais pour autant elle ne constitue plus la capitale macrocéphale qui paralyserait le développement intérieur. Bien que concentrant le tiers de la population urbaine nationale, elle ne dispose que du quart des investissements publics. En tout état de cause, les ressources financières dont dispose la capitale pour organiser son territoire ne sont pas en phase avec l'importance de sa population. Manière de souligner les risques de tension sociale dans l'hypothèse où les besoins des nouveaux citoyens ne seraient pas satisfaits.

Il y a lieu de rappeler à ce propos la formation subite et la croissance accélérée du quartier *spontané* et/ou non réglementaire de *Thadamen - Douar Hicher* qui, trente ans après celles de *Jebel Lahmar*, ont bouleversé la structure urbaine de la capitale. Comment faire front en termes de planification territoriale à ce phénomène d'urbanisation hors du commun ? La poursuite de l'œuvre d'intégration spatiale déjà entreprise ne pourra s'approfondir sans la manifestation d'une solidarité sociale plus agissante.

Pour ce faire, Tunis, en sa qualité de métropole en quête d'intégration économique au marché mondial, doit nécessairement améliorer sa compétitivité et, en même temps renouveler, son image spatiale. Dans cette perspective, la réhabilitation et la rénovation du centre deviennent un enjeu de développement économique.

La réalisation de ces objectifs suppose une amélioration décisive du fonctionnement des institutions publiques afin de rendre la planification spatiale plus pertinente et efficace.

(notes de séance)

L'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain

a publié récemment :

- *Ibn Abi l-Dhiyāf, Présent aux hommes de notre temps. Chronique des rois de Tunis et du pacte fondamental. Chapitres IV et V.* - Edition critique et traduction d'André RAYMOND. - Tunis : IRMC/ISHMN/ALIF, 2 volumes, 1994.

- *Sciences sociales, Sciences morales ? Itinéraires et pratiques de recherche.* - Actes du séminaire de recherche IRMC/Académie tunisienne *Beit al Hikma* (1992-1993). - Tunis : ALIF/IRMC, 1995.

Ces ouvrages sont disponibles aux Editions ALIF, 3, rue de Hollande, 1001 Tunis.

| | |
|---|----|
| POSITIONS DE RECHERCHE | 3 |
| La langue entre le pouvoir et la vie A propos de <i>Les Algériens et leur(s) langue(s)</i> Gilbert GRANDGUILLAUME | |
| RECHERCHES EN COURS | 9 |
| Entrepreneurs et entreprises au Maghreb De l'inventaire des thèmes à l'identification d'un champ Pierre-Noël DENIEUIL | |
| VIENT DE PARAÎTRE | 16 |
| REVUES | 20 |
| ESPACES DE RECHERCHE | 23 |
| CALENDRIER SCIENTIFIQUE | 24 |
| ACTIVITES DE L'IRMC | 26 |

المحتويات

| | |
|----|--|
| 3 | مواقف بحث : اللغة بين السلطة والديانة بخصوص الجزائريون ولغاتهم جيلبار ترنشيوم |
| 9 | بحوث بصدد الإنجاز : المقاولون والمشاريع في المغرب بيار نوال دنيابي |
| 16 | آخر ما صدر |
| 20 | المجلات |
| 23 | فضاءات البحث |
| 24 | البرنامج العلمية |
| 26 | أنشطة معهد البحوث المغربية المعاصرة |
